✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

En Amérique dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXI — EDMONTON, ALBERTA —MERCREDI 12 OCTOBRE 1949 — No 47

Avis

A cause de l'abondance des annonces et de la matière, nous devons, à notre grand regret, remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs courriers.

Quant aux autres communications qui nous ont été envoyées dernièrement, nous tenons à avertir les intéressés que leurs écrits n'ont pas été ignorés et qu'ils recevront toute l'attention qu'ils méritent.

La Rédaction

Un honneur

R. P. Jules Teston, o.m.i., Chevalier de la Légion d'honneur

Le 5 octobre, à la maison des Pères Oblats de Saint-Albert, se déroula une courte mais émouvante cérémonie: la remise de la croix de la Légion d'honneur au vénérable Père Jules Teston, o. m.i. M. Jean Mouton, attaché culturel de l'ambassade à Ottawa, présenta la décoration au nom du gouvernement français. Par ce geste, la France a voulu reconnaître et récompenser les hauts mérites d'un de ses vaillants fils missionnaires qui depuis près de 75 ans, s'est dévoué sans compter au salut des populations indiennes et blanches pour la plus grande gloire de Dieu et tout à l'honneur de son pays d'origine.

Mme Jean Mouton, canadienne de naissance, accompagnait son époux. Etaient aussi présents à la cérémonie Mme Albert Crévolin et M. Michel Pasquin, d'Edmonton, de même qu'une vingtaine de Pères et Frères Oblats. C'étaient les RR. PP. V. Gaudet, O. Fournier, L. Pilon, J. Poulenard, J. Le Chevalier, V. Benoit, P. Mercredi, E. Pratt, G. Labonté, A. Gaudet, L. Godbout, C. Tourigny, A. Girard, Z. Magnan, U. Duchesneau, et les RR. F. L. Guillaume, D. Borghese, N. Jacques, H. Grenier.

Le Rév. P. L. Pilon, o.m.i., supérieur de la maison, souhaita la bienvenue à nos distingués visiteurs au nom de la communauté. Puis M. J. Mouton dit son émotion de se trouver sur cette colline historique de Saint-Albert qui a vu à l'oeuvre tant de valeureux missionnaires dont plusieurs du beau pays de France. Pour dire toute son admiration et son affection pour notre sympathique Père Teston, il rappelle fort à propos le qualificatif d'"Homme au bon coeur", par lequel les Indiens se plaisaient à désigner le célèbre Père Lacombe dont il vient de contempler le monument. Avec les paroles appropriées et une joie bien légitime, il épingle la médaille de la Légion d'honneur sur la poitrine de notre vieux missionnaire qu'il embrasse affectueusement au milieu des applaudissements de l'assistance.

Notre bon vieux Père prend alors la parole. Il rappelle d'abord son premier voyage à Saint-Albert en 1882 en compagnie des Pères Marchand et Gabillon. Il mentionne maints souvenirs de son long séjour au Lac Vert, où il cumula les fonctions de missionnaire, de maître d'école, de juge de paix, de maître de poste et même de médecin en certaines circonstances. "Tout cela, déclare-t-il en toute simplicité et humilité, "c'est pour le bon Dieu que je l'ai fait. Je le remercie de m'avoir permis de consacrer tant d'années à son service. . . Quant à l'honneur qui m'échoit en ce moment, ce n'est pas à moi, mais à la Congrégation qu'il revient."

Au nom du R. Père A. Boucher, o.m.i., provincial, retenu en Saskatchewan, le R. P. Valérien Gaudet, o.m.i., recteur du collège Saint-Jean, remercie le gouvernement français dans la personne de son représentant.

Il se plaît à souligner le fait que lui-même et bien d'autres doivent leur formation intellectuelle et religieuse à nombre de vieux Pères français bien méritants. Il félicite le R. Père J. Teston et l'encourage à toujours conserver le coeur jeune malgré son âge avancé (95 ans). A titre d'hommage respectueux et reconnaissant, il présente à M. Jean Mouton quelques livres historiques dûs à la plume de son compatriote, le R. P. Jules Le Chevalier, o.m.i., tandis que de son côté le Père Teston fait cadeau d'un carnet missionnaire digne du musée que nos hôtes vont visiter avec un vif intérêt avant de nous quitter.

* * *

A la dernière réunion des Dames de l'Autel on s'organisa pour le bazar annuel qui aura lieu le 4 décembre. Une diaine de candidates furent choisies, ayant chacune quelque travail particulier à faire accomplir dans sa sphère. Que toutes se mettent à l'oeuvre dès maintenant et nous aurons le succès espéré!

Quant à nos hommes, ils accomplissent cette semaine un travail magnifique, que leur envient nos dames avec raison: deux à deux, les zélateurs de la Croisade parcourent tous les foyers de la paroisse pour y solliciter les promesses de dire le chapelet en famille tous les jours. Quel honneur et quel mérite est celui de ces Messagers de Marie!

35,000 personnes au ralliement de dimanche à Edmonton

Démonstration au stade Clark. Neuf prélats présents. — Choeur de 2,500 voix. — Consécration à la sainte Vierge

ALLOCUTIONS EN ANGLAIS ET EN UKRAINIEN

En dépit de la température plutôt froide, une foule de près de 35,000 personnes est accourue de tous les points de l'archidiocèse d'Edmonton et même du diocèse de Saint-Paul, pour prendre part au dernier grand ralliement de la Croisade du Rosaire. La démonstration s'est déroulée au stade Clarke.

La cérémonie était sous le patronage de Son Excellence Mgr J. H. MacDonald. On remarquait en outre LL. EE. Nosseigneurs F.-P. Carroll, P.-F. Pocock, M. Baudoux, M. Lajeunesse, o.m.i, J. Trocellier, o.m.i, H. Routhier o.m.i. N. N. Savaryn, o.s.b.m, et le T.R.P. Gertken, o.s.b.

Un choeur de 2,500 voix recruté parmi la jeunesse de la ville faisait les frais du chant.

L'Hon. L. Maynard, procureur général de la province, ouvrit la réunion par une courte allocution en anglais. Il rappela la nécessité de la prière afin de ramener la paix dans le monde. Puis il présenta le premier orateur, Son Exc. Mgr Savaryn, Exarque apostolique de l'Ouest du Canada. S'adressant à ses compatriotes dans leur langue, Mgr Savaryn remercia les Ukrainiens pour la part qu'ils avaient prise à la croisade et pour leur présence au ralliement. Il rappela le rôle joué par la Ste-Vierge pour le salut des hommes et exhorta les fidèles à redoubler de ferveur envers Marie. Elle veut que nous la prions; c'est le message qu'elle nous apporte à Fatima. Mais elle veut que nous la prions d'une façon simple par la prière qu'elle nous a apprise elle-même: le Rosaire.

Dans une courte allocution en anglais, Son Excellence Mgr MacDonald exprime la profonde satisfaction qu'il ressent. Il reporte le succès de la Croisade à Dieu et à Marie. Il remercie aussi tous les travailleurs qui se sont dévoués. Puis il présente à la foule l'orateur principal, le P. Peyton, c.s.c.

"Le présent ralliement, dit le P. Peyton, marque la clôture de la grande croisade qui depuis le 13 juillet a soulevé tout l'Ouest du pays." L'orateur raconte alors comment la croisade a pris naissance en 1942, alors qu'il était nouveau prêtre. Son but, dit-il, est d'amener au moins 10 millions de familles à travers le monde à établir au foyer la prière en commun en particulier par la récitation du Rosaire. Il raconte les différentes étapes de sa campagne: le premier programme de radio; la popularité du programme qui a amené le réseau Mutual à lui consacrer une demi-heure; la part des artistes de Hollywood; la production de la pellicule cinématographique "Road to peace"; enfin les campagnes du diocèse de London et de la Saskatchewan.

Le P. Peyton fait remonter la croisade à l'influence exercée sur lui, dans son enfance, par son père et sa mère. Au jour de leur mariage ses parents firent deux promesses: celle de la fidélité conjugale et celle de respecter les droits de Dieu vis-à-vis de enfants à naître. "Mes parents dit-il, ont eu neuf enfants. Ils n'ont pas écouté la voix du monde qui dit souvent: "Vous êtes trop pauvres pour avoir des enfants et les bien élever." Ils ont écouté la voix de la Providence qui nous dit: "Ne vous inquiétez pas du lendemain.... Je prendrai soin de vous."

Le P. Peyton raconte les faveurs dont il lui a été lui-même le bénificiaire; et en reconnaissance de ces grâces il parcourt aujourd'hui le monde prêchant le Rosaire. En terminant il recommande à tous les foyers de consacrer au moins 10 minutes par jour à prier Dieu en commun. Il souligne qu'une famille unie dans la prière est une famille heureuse.

A la suite de l'allocution du P. Peyton, Son Exc. Mgr MacDonald lut un acte de consécration à la Ste Vierge.

La foule se dispersa au chant du "God Save the King."



M. le Dr. L.-P. Mousseau, M.D., président général de l'A.C.F.A. est parti ces jours-ci pour la Nouvelle-Orleans, où il sera reçu membre de la Société Internationale de Chirurgie. De là il se rendra à Chicago au congrès de l'American College of Surgeons. Il sera de retour à la mi-novembre.

Droit de confesser à bord des avions

Cité du Vatican. — Le pape a décrété que le sacrement de pénitence peut être administré dans les avions et les aéroports.

Le nouveau règlement ecclésiastique, qui assimile les voyageurs par avions aux voyageurs à bord de navires, tient compte de l'accroissement de la circulation aérienne et prévoit l'Année sainte alors que des centaines de milles personnes probablement se rendront à Rome par la voie des airs.

De par cette décision, tous les prêtres peuvent absoudres les pénitents durant un voyage aérien, après un écrasement ou dans des aéroports à la condition qu'ils aient l'autorisation de leur évêque ou de celui qui a juridiction sur le district de l'aéroport.

On est à élaborer le programme pour l'ouverture du poste de radio

Le congrès de l'A.C.F.A. aura lieu en même temps et portera sur la radio française

Les travaux tirent à la fin — Tous attendent avec impatience une oeuvre qui leur tient à coeur et qui arrive à son heure — Quelques détails

UN DOCUMENT

Si rien d'imprévu ne survient, dans un mois à peine, le poste de radio CHFA fera résonner en Alberta les échos de notre belle langue française. Le 20 novembre, en effet, a été fixé pour l'ouverture officielle de notre poste. Il est probable que la radio sera en opération quelques jours plus tôt, afin de permettre aux experts de faire l'épreuve d'efficacité du poste. Nous avertirons nos lecteurs aussitôt que nous aurons du nouveau à ce sujet. Notons de nouveau que CHFA opérera sur la longueur d'onde 680 kc. Il suffira de placer l'aiguille de votre cadrant de radio à ce numéro pour entendre, le mois prochain, des programmes français à votre gré.

Au cours de ces derniers temps les travaux ont fait beaucoup de progrès .. beaucoup plus que la souscription en certains endroits. Les murs des studios sont complétés. Nous voulons ici faire une mise au point. Certaines personnes, complètement ignorantes de la situation, ont fait courir de faux rapports sur la qualité de nos studios. On a prétendu que nous aurions une mauvaise installation, et que le bruit de la rue pénétrerait dans les studios. Nous prions nos gens de ne pas porter foi à ses rapports. Notre ingénieur a dressé des plan efficaces d'isolation, après avoir été consulter des experts à Seattle. Placés au centre de la bâtisse, les studios sont en plus isolés par un double mur, dont un mur de tuiles spéciales à l'épreuve du son. Pour éviter toute vibration un faux plancher a été construit et repose sur une couche de liège. Les plafonds de même ont un revêtement de tuiles acoustiques. Les visiteurs qui se rendront à l'inauguration du poste et au congrès pourront visiter les lieux et se rendre compte par eux-mêmes de l'excellent travail qui est exécuté par MM. Armstrong et Ethier, sous la surveillance experte de notre ingénieur M. Gordon Sadler.

Depuis l'annonce que nous avons faite la semaine dernière, nous recevons de partout des échos favorables touchant la radio française. Nos gens qui ont attendu depuis de longues années pour obtenir du français, se disent impatients de pouvoir écouter le poste CHFA. N'ayant pas eu jusqu'ici la part de français qui leur revient à la radio, le nouveau poste va donc combler une lacune et rendre d'immenses services à notre groupe. Nous donnerons avant longtemps un aperçu des programmes qui seront radiodiffusés, ainsi que les détails du congrès. On saisira alors tout ce que la radio signifie pour la survivance de notre groupe. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous reproduisons aujourd'hui à ce sujet, un important document d'un Anglo-protestant. Nous invitons nos lecteurs à le lire attentivement.

Un document sur les droits de la langue française en Canada

A la veille de l'ouverture de notre poste de radio, et au moment où l'on débat au Parlement d'Ottawa les problèmes constitutionnels de la plus haute importance, nous croyons opportun de publier le document suivant d'un universitaire ango-protestant, professeur d'histoire des mieux connus du Canada.

A. R. M. LOWER
Canada
230 — Regent St. Kingston, Ont
March 15, 1948

Dr. L.-O. Beauchemin
208 — Grain Exchange Building,
Calgary, Alberta.
Cher Monsieur,

Il me fait plaisir de vous envoyer une lettre que j'ai écrit à M. Davidson Dunton sur l'occasion de l'application de la compagnie Radio Edmonton Ltée pour avoir une license de radio-diffusion.

J'ai envoyé cette lettre simplement parce que je crois que des Canadiens-anglais de bonne volonté, qui veulent voir l'amitié entre les deux races, devraient parler en telles occasions en faveur de leurs compatriotes. Vous comprendrez que je n'y ai aucune cause de servir, que l'unité nationale seulement, et, il va sans dire, j'ai peur, que la qualité du français en lequel j'écris cette lettre montre assez clairement que je suis purement anglophone.

Vous avez permission de faire usage de cette lettre à M. Dunton, comme vous voulez; la seul condition que j'y place est que si vous l'imprimez, je voudrais que vous la reproduisiez en sont tout et pas sous la forme d'extraits.

Je suis, Monsieur
Cordialement le vôtre
(professeur) R.M. Lower.

Je dois dire aussi que je ne suis pas Catholique, mais Protestant.

Déclaration du professeur A. R. M. Lower

(TRADUCTION)

Queen's University
Kingston, Ontario,
23 janvier 1948

M. Davidson Dunton,
Président,
Radio-Canada,
Ottawa.
Cher monsieur,

Au sujet de l'application pour un ou des postes français en Alberta, me sera-t-il permis, comme citoyen privé, de suomettre à la Société les vues suivantes, pour être présentées à l'audience et session publiques où la requête sera discutée.

1.—Il me semblerait que la section de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, qui a trait à la langue, et qui donne au français un statut égal à l'anglais dans les débats du Parlement, la Législature de Québec et les cours de justice, ne devait jamais, dans l'intention de ses auteurs, être appliquée de façon étroite. Si les représentants du peuple français du Canada avaient pensé, en 1867, que les droits de leur langue auraient été interprétés étroitement et avec un esprit captieux, dans la nouvelle structure que l'on édifiait, la Confédération, je ne peux pas croire qu'ils auraient accepté cette clause de l'Acte qui devait être leur sauvegarde, ni la Confédération elle-même.

2.—La Confédération, à mon avis, était une entente entre les races à enterrer le passé: un passé comportant la conquête d'une race par l'autre, un passé de sentiments amers, de récriminations mutuelles et de certaines injustices. Aucune entente n'aurait été acceptée par les représentants du Canada français en 1867, si elle n'avait pas pourvu à l'égalité largement comprise, sinon d'après la lettre exacte de la loi. Le Canada a commencé sa course franchement comme un état bi-racial, avec toutes les implications contenues dans un tel état. La plus importante de ces implications est que bi-racial veut dire bi-culture et bilinguisme.

3.—Tout bon citoyen s'efforcera de favoriser la compréhension et la bonne entente entre les deux grands éléments raciaux dont le pays est constitué historiquement. Il n'y a pas de plus sûr chemin vers la mésentente, la méfiance, la haine et la faiblesse que si l'un des deux éléments (à présent c'est le cas de la majorité), tente de défendre à l'autre (la minorité) le libre usage de sa langue, de ses droits et de ses privilèges.

4.—Je crois que nous n'aurons jamais l'harmonie que nous désirons pour le Canada, à moins que nous n'acceptions en principe, sinon en pratique immédiate, le bilinguisme à travers la communauté entière, l'Alberta comprise.

5.—Ces groupes parmi les Anglais qui veulent priver leurs concitoyens français d'un privilège aussi essentiel que leur langue propre, suivent le chemin de la persécution. Ils se mettent dans la position des Allemands d'Hitler, cet "Herrenvolk" ou peuple supérieur, qui croient que tous les autres doivent se soumettre à leur volonté. La persécution de la langue est à la base des mouvements persécuteurs partout.

6.—Il n'y a aucune possibilité que ces groupes atteignent leur but, car dans un pays comme le nôtre, où ils ne peuvent pas envoyer leurs ennemis dans les chambres à gaz, ils ne font que les rendre plus persistants. Au Canada, la minorité à la longue gagnera toujours, en particulier parce que plusieurs de la majorité se laissent guider par des sentiments de justice, et non de persécution. En conséquence, ceux qui veulent bannir leurs concitoyens de la radio, préparent leur propre défaite et aident à perpétuer le français.

7.—Je ne peux m'imaginer pourquoi ceux qui parlent français n'auraient pas la permission d'entendre leur langue sur les ondes. Il est peu probable que ceux qui ne comprennent pas en seront corrompus, puisque tout probablement ils n'écouteront pas.

8.—Il est excessivement improbable que les membres des groupes particuliers qui s'objectent à la requête seront incommodés par l'usage du français: ils n'ont qu'à écouter un autre poste.

9.—La vraie raison pour laquelle on s'oppose repose probablement sur deux suppositions:

a—Que si les gens n'ont aucune chance d'écouter leur propre langue, ils écouteront la langue anglaise et oublieront la leur. C'est là, dans son essence, un argument qui se rattache à la persécution et dont j'ai déjà parlé.

b—Qu'un poste français servirait à la "propagande". Admettons que, sans aucun doute, il servirait à tenir groupé ensemble l'élément français de l'Alberta. Pourquoi pas? Ne sont-ils pas Canadiens? N'ont-ils pas le droit de jouir de tout privilège de citoyenneté partout où ils vivent en Canada?

La propagande que craignent les groupes anglais qui s'opposent au projet est sans doute la propagande religieuse. Ils vont alléguer, privément sinon en public, que le poste projeté sera un organe du catholicisme romain. Radio-Canada a probablement ses règlements pour prévenir que des vues religieuses nuisibles soient radiodiffusées, vu qu'elles blesseraient le sentiment des autres groupes religieux; et ces règlements s'appliqueraient au poste proposé. En tout cas, la propagande, si offensive qu'elle serait, provenant d'un poste français, n'offenserait aucunement les oreilles des Anglo-Canadiens, puisqu'ils ne l'écouteraient pas, et ils la comprendraient encore moins.

10.—Un mot de réconfort pour ceux qui s'opposent à la demande: il est très incorrect d'identifier les mots "catholique" et "français". Il y a beaucoup de catholiques en Alberta qui ne sont pas français. Ceux-là ne verront pas l'établissement d'une radio française avec un si profond degré de satisfaction, non plus. Un mot pour ceux qui veulent comprendre suffira.

11.—Enfin puis-je conclure ces remarques en exprimant le désir que le jour se lève où tout citoyen du Canada, soit français ou anglais, regardera la langue de ses concitoyens avec complète approbation et tolérance. Ayant passé ma vie dans l'éducation, je présume qu'un poste français en Alberta ferait pour les élèves et les étudiants de cette province ce que les professeurs n'ont jamais pu réussir, soit en Alberta soit ailleurs au Canada, c'est-à-dire qu'il leur permettrait d'apprendre quelque chose de la langue française.

Pourquoi regarderait-on cela comme un mal, (alors que dans chaque province on paie si cher de nos taxes pour tâcher de le mettre en pratique), c'est ce que je n'ai jamais été capable de comprendre. J'ai confiance que vous serez capables de faire droit à la requête.

Respectueusement vôtre,
A. R. M. Lower

Réponse du premier ministre de Québec à l'honorable M. Saint-Laurent

L'Acte de l'Amérique du nord britannique est un pacte

A l'ouverture de la session fédérale, M. Saint-Laurent avait annoncé qu'il avait envoyé une lettre à tous les premiers ministres provinciaux, concernant des modifications à l'Acte de l'Amérique britannique du nord. La Survivance a publié le texte français de cette lettre.

Nous publions aujourd'hui la réponse que le premier ministre de Québec, M. Duplessis, vient d'envoyer au premier ministre St-Laurent:

Texte de la lettre
Québec, le 21 septembre 1949.
Très honorable Louis St-Laurent,
Premier ministre du Canada.

Ottawa, Ont.

Monsieur le premier ministre,

Les membres du conseil exécutif de la province ont pris connaissance, aujourd'hui, c'est-à-dire lors de la première réunion du conseil des ministres depuis sa réception, de votre lettre que le courrier postal a livrée à mon bureau vendredi dernier et qui se rapporte aux très importants changements constitutionnels que vous mentionnez.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de réitérer que le gouvernement actuel de Québec est en faveur de l'autonomie du Canada, mais qu'il tient aussi fermement au respect de l'autonomie des provinces, à celle de Québec en particulier.

Les autorités provinciales de Québec sont toujours prêtes à participer à une conférence inter-gouvernementale canadienne dont le but serait d'étudier, au préalable, et d'appliquer, subséquemment, les méthodes les plus appropriées et les plus justes pour donner effet aux droits, prérogatives et liberté, tant de l'autorité centrale que des autorités provinciales.

Vous écrivez que vos collègues et vous-mêmes reconnaissez qu'il ne sera pas facile de trouver un mode satisfaisant et général d'amender la Constitution canadienne.

De toute évidence, les nombreux problèmes que comporte un amendement à notre constitution exigent une étude et un délai appropriés ainsi que la coopération de toutes les parties intéressées, c'est-à-dire de gouvernements des provinces et du pays.

La constitution canadienne n'est pas l'oeuvre d'une heure, et n'est pas la résultante de décisions précipitées, pas plus qu'elle n'est la réalisation d'un seul parti politique ou d'un seul gouvernement. Il me semble que tous et chacun nous pouvons profiter de l'exemple qui nous a été donné par les pères de la Confédération qui ont voulu mûrir le projet et obtenir, avant de ne rien décider, l'opinion et l'approbation des administrations d'alors ainsi que celles des hommes d'Etat de l'époque, appartenant à différents partis, à différentes races et à différentes religions.

Le gouvernement de Québec, d'accord avec les plus hautes autorités constitutionnelles et politiques sans distinction de races ou de partis, est d'opinion que l'Acte de l'Amérique du nord britannique est un pacte conclu entre les quatre provinces pionnières, le Bas et Haut-Canada (Ontario et Québec), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Nous partageons aussi l'opinion exprimée par l'hon Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Qué-

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Mme Amanda Chartrand
St-Vincent, Alta

Adèle Roy,
Tangente, Alta.

Laurent Leduc,
Morinville, Alta.

Mme Vve A. Délémont
Chauvin, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un Album de la Bonne Chanson comprenant trente chansons.

Le monde conscient du danger

Cité du Vatican. — Le cardinal Francis Spellman, après avoir confirmé que sa visite "ad limina" était le but essentiel de son voyage à Rome, a déclaré que le Pape au cours de l'entretien qu'il lui a accordé, lui avait fait part de ses préoccupations en ce qui concerne la situation de l'Eglise dans les pays situés au-delà du "rideau de fer."

Le Saint-Père cependant a confiance en l'avenir, d'autant plus que, selon le Pape, le monde s'est rendu compte du danger que constitue le communisme.

Le cardinal Spellman a éludé les questions qui lui furent posées par certains journalistes au sujet de la bombe atomique, déclarant que cette question n'était pas de son ressort, et il a affirmé n'avoir pas d'opinion personnelle à exprimer sur la question de savoir si le pape convoquerait un consistoire pour la nomination de nouveaux cardinaux.

Tribune libre

Note de la rédaction: Après l'avoir soumise à qui de droit, nous publions la lettre suivante qu'on nous envoie.

La Rédaction

* * *

Morinville, 9 octobre 1949

La Survivance,
Edmonton, Alberta.

LESES

Oui, lésés dans notre fierté!

Notre belle langue a été écartée du programme de la Croisade du Rosaire. Le grand ralliement qui a amené des mille et des dizaines de mille de dévôts à Marie comptait un fort contingent de citoyens de langue française venant de grands centres français: Morinville, Legal, Vimy, Saint-Albert, Lamoureux, Beaumont, etc., etc. Tous fervents de Marie ont fait des sacrifices pour être au rendez-vous et ont fait parcourir des milles et des milles pour entendre les louanges de la dévotion au Rosaire, mais, ô déception! nous avons été ignorés! Meurtris, nous sommes revenus avec la consolation que Notre-Dame de Fatima comprendra nos élans, notre ferveur dans la belle langue que les enfants de la Fille aînée de l'Eglise ont conservée sur le sol canadien.

Que faut-il conjecturer de la radio française? L'appel à nos sous? . . .

Les pancartes-réclames sont en anglais. A Edmonton, je n'ai pas vu une réclame en français; c'est humiliant, mais marchons le front haut.

Madame Alph. Trottier

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 12 OCTOBRE 1949

Plaidoyer d'un Anglo-protestant en faveur du français

Nous publions aujourd'hui dans une autre colonne un important document, dû à la plume d'un universitaire anglo-protestant historien des mieux connus dans tout le pays: monsieur le professeur R. M. Lower, de Queen's University, Kingston, Ontario.

Ce document fut écrit l'an dernier lors de la lutte qui s'est livrée autour de la radio française en Alberta. Les circonstances n'ont pas permis que nous puissions dans le temps en donner connaissance au public. Mais la lettre du professeur Lower, on s'en rendra compte, a gardé toute son actualité.

A la veille de l'ouverture de notre poste, nous croyons devoir publier cet excellent plaidoyer, afin de rendre hommage à la largeur d'esprit d'un concitoyen anglo-protestant qui n'a pas craint de revendiquer un traitement de justice en faveur du français au Canada. **"Je crois, dit M. Lower, que des Canadiens-anglais de bonne volonté, qui veulent voir l'amitié entre les deux races, devraient parler en telles occasions en faveur de leurs compatriotes."**

C'est le même sentiment qui a poussé dernièrement certains députés anglophones, par exemple MM. Fleming et Fulton, à parler en français au Parlement d'Ottawa. **Toutes les fois que je parle dans cette Chambre, disait M. Fleming, je le fais pour témoigner de ma sympathie à l'égard de mes compatriotes de langue française et comme modeste contribution personnelle à l'unité nationale et au respect mutuel des deux grandes races qui ont bâti notre cher Canada."** (Débats de la Chambre, 22 septembre 1949).

Alors que certains Canadiens (méritent-ils ce nom) voudraient établir l'unité au pays en abolissant les droits de la minorité et prêchent le fameux **"one language"**, il fait bon entendre des voix sereines, libres de tout préjugé. En définitive, ces Anglo-protestants qui revendiquent les droits du français ne font qu'exprimer la plus pure doctrine de l'Eglise catholique. Car, comme l'affirme Sa Sainteté Pie XII, dans un de ses messages de Noël, **"dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques culturelles ou linguistiques des minorités nationales. . ."**

Mais une autre raison nous pousse à publier le document de M. Lower. C'est que la question du bilinguisme officiel est plus actuelle que jamais en notre pays. En effet, le premier ministre Saint-Laurent vient d'introduire au Parlement un projet de loi pour donner au Canada le pouvoir d'amender lui-même sa constitution. Or aborder le problème de la Constitution canadienne, c'est aborder en même temps, qu'on le veuille ou non, la question du bilinguisme.

Comment le Parlement réglera-t-il le problème? Quelle solution M. St-Laurent proposera-t-il? C'est là le secret du premier ministre. Déjà on remarque un antagonisme fondamental entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces, notamment du Québec. M. Saint-Laurent veut s'en tenir à la lettre de la loi; M. Duplessis demande que l'on tienne compte de l'histoire et de l'esprit du Pacte confédératif. Nous avons pubié ici même plusieurs témoignages qui établissent hors de tout doute, que le français a droit d'être sur un pied d'égalité avec l'anglais comme langue officielle. Tous se souviennent de la déclaration catégorique de Sir John MacDonald à ce sujet.

Le plaidoyer de M. Lower est une nouvelle voix qui s'ajoute à toutes les autres et qui reflète le véritable esprit canadien. Interprétant les articles de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, il souligne avec raison que la section qui a trait à la langue **"n'était pas, dans l'intention de ses auteurs, destinée à être interprétée étroitement. Si les représentants du peuple français au Canada avaient pensé, en 1867, que les droits de leur langue seraient interprétés étroitement et avec un esprit captieux dans la structure nouvelle qu'on édifiait, la Confédération, je ne peux pas croire qu'ils auraient consenti à cette clause de l'Acte qui était leur sauvegarde, ni à la Confédération elle-même."**

C'est tout le plaidoyer de M. Lower qui mériterait d'être cité ici. Qu'on le lise attentivement; qu'on le relise. On y verra le jugement d'un homme impartial, d'un historien au-dessus du conflit. M. Lower n'est pas tendre pour ses propres compatriotes: **"Ces groupes, parmi les Anglais, qui veulent priver leurs concitoyens français d'un privilège aussi essentiel que leur propre langue, suivent le chemin de la persécution. Ils se mettent dans la position des Allemands d'Hitler, cet "Herrenvolk" ou peuple supérieur qui croient que tous les autres doivent se soumettre à leur volonté. . . Il n'y a aucune possibilité que ces groupes atteignent leur but, car dans un pays comme le nôtre, où ils ne peuvent pas envoyer leurs ennemis dans les chambres à gaz, ils ne font (au contraire) que les rendre plus persistants. Au Canada, la minorité à la longue gagnera toujours, en particulier parce que plusieurs de la majorité se laissent guidés par des sentiments de justice, et non par la persécution."**

On dit souvent que les Canadiens français ont un complexe d'infériorité; qu'ils ont la manie de la persécution, ou comme on dit en anglais "a chip on their shoulders". Mais remarquons-le bien, ici, c'est un Anglo-protestant qui parle, et, en plus, l'un de nos meilleurs universitaires canadiens.

Il nous semble donc que ceux qui, à Ottawa, s'apprêtent à débattre nos droits constitutionnels, devraient s'efforcer de le faire dans un esprit aussi large que celui de M. Lower. Il n'y a pas à se le cacher, les décisions que le Parlement est à la veille de prendre auront des répercussions sérieuses et prolongées sur l'avenir de notre pays. Seule, une solution juste et équitable amènera la paix et la concorde véritable au Canada. La reconnaissance du bilinguisme, en fait, pas en paroles seulement, et cela d'un bout à l'autre du pays, est la condition essentielle de l'unité nationale. Car, comme l'affirme M. Lower, à la longue la minorité l'emportera.

Comme le déclarait l'Episcopat canadien; parlant de la question du français dans l'enseignement: **"Aussi longtemps que les inégalités flagrantes qui existent sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, il Nous paraît vaint. . . d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques."**

Nous avons un double héritage à conserver et à promouvoir, selon l'expression même de S. Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique: notre héritage religieux et national. Souhaitons que les autorités, dans les décisions qu'elles auront à prendre, soient assez clairvoyantes et justes, pour accorder à notre minorité le plein exercice de ses droits.

Le professeur Lower a rappelé les grands principes qui forment la base de la Confédération. Si l'on veut la paix au Canada, il sera bon qu'on s'en souvienne.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Mgr Wright parle en français à Cambridge

Le Travailleur. — "C'est pour moi un plaisir et un privilège de vous saluer au nom de l'archidiocèse ici dans cette belle église de Notre-Dame-de-Pitié.

Votre Société de l'Assomption est renommée pour ses belles oeuvres et pour son esprit de fidélité aux traditions les plus dignes du peuple acadien.

Parce que vous êtes Catholiques, votre société est dévouée à l'Eglise. Parce que vous êtes Acadiens, vous êtes dévoués à la culture du monde parlant français.

C'est pourquoi c'est bien convenable, qu'ici en Cambridge, la ville de votre réunion, la succursale locale soit dédiée à un héros de la foi catholique et de la tradition française, Gabriel Lajeunesse, le héros de la grande histoire du peuple acadien racontée par notre poète de Cambridge, Longfellow.

Comme catholiques et comme Acadiens, vous comprenez bien ce que veut dire "l'union". Le premier mot de la devise de votre société est le mot "union". S'est votre parole d'ordre. L'union fraternelle, chrétienne, l'union vraiment catholique, est le but, c'est la cause principale de la bienfaisance mutuelle pour laquelle votre société a été fondée.

Par votre esprit acadien d'union presque sacrée vous avez conservé votre langage, votre culture chrétienne, les traditions de vos ancêtres, la pureté de votre race. Comme le disait l'héroïne des Franco-Canadiens, aussi vous le pouvez dire: "Nous sommes venues il y a trois cents ans. . . nous n'avons rien oublié. Nous avions apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons: elles sont toujours les mêmes. . . . Ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles . . . nous sommes un témoignage!"

Et, mes amis, c'est vrai! Vous êtes un témoignage: un témoignage au pouvoir de l'union chrétienne, fraternelle, catholique.

Monseigneur Wriglat,
Evêque coadjuteur de Boston.

Loi ou contrat

Notre Temps. — Comment veut-on que l'entente soit facile entre fédéraux et provinciaux, quand le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec ne s'entendent même pas sur la nature de la constitution? M. Saint-Laurent prétend, en donnant à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord une interprétation très étroite, que la constitution n'est pas un contrat mais simplement une loi. Interprétée ainsi, la constitution pourrait être modifiée librement, au bon plaisir du pouvoir qui en aurait la compétence. D'autre part, s'appuyant sur l'histoire, M. Maurice Duplessis affirme que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est un contrat, une entente intervenue entre les quatre provinces qui existaient alors, et que la loi impériale n'a été en somme qu'un acte notarié. Cette thèse est absolument juste. Ceux qui ont étudié l'histoire des délibérations qui ont abouti au compromis qu'on appelle maintenant l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, admettent sans peine qu'il y a eu discussion et entente, autrement dit contrat. Et nous partageons aussi l'opinion de M. Duplessis, à savoir, qu'il ne faut procéder en la matière qu'avec prudence et une saine lenteur, afin d'éviter les erreurs dues à la précipitation. L'affaire est trop grave pour qu'on agisse hâtivement.

L.R.

— Il y a deux langues au Canada, parce que le Canada est dû à la collaboration de deux grandes races: la race française qui l'a fondé, évangélisé et civilisé: la race anglaise qui est venue plus tard, à l'ombre d'un nouveau drapeau, symbole d'une souveraineté nouvelle travailler à son développement, à son accroissement et à sa prospérité.

Thomas Chapais.

Un document sur la Palestine et les chrétiens

Nous publions aujourd'hui la partie principale d'un article que la **"Liberté"** de Fribourg (Suisse) donnait, le 3 septembre dernier, et qui a été reproduit par le **"Devoir"** de Montréal. On y trouvera la substance des principales déclarations faites sur le sujet par le Souverain Pontife, ainsi que le résumé des dernières nouvelles de Palestine.

"Que les fidèles.... se soucient toujours davantage du sort de la Palestine et affirment publiquement et résolument leurs désirs et leurs droits auprès des chefs des gouvernements."

S. S. Pie XII
(15 avril 1949)

Après la persécution de l'Eglise derrière le rideau de fer, la situation de la Palestine est un des soucis les plus graves du Saint-Père, Il a consacré, à ce problème, en l'espace d'un an, trois encycliques. Ce seul fait, rare dans l'histoire de l'Eglise, atteste toute la gravité de ses préoccupations.

Trois Encycliques sur un même sujet

La première encyclique: Auspicia quaedam, porte la date du premier mai 1948; elle prescrivait des prières pour la pacification du monde et la solution de la question palestinienne. Six mois plus tard, une *seconde encyclique*, *In multiplicibus*, précisait l'attitude du Saint-Siège: Pie XII proposait un statut juridique international pour les Lieux saints, régime qui, dans les circonstances présentes, semble garantir d'une façon plus convenable et plus appropriée la protection des sanctuaires de la Terre sainte.

Survint l'armistice. On cessa de se battre. Mais il s'en fallait de beaucoup que l'ordre et la tranquillité fussent rétablis en Terre sainte. Il s'en fallait de beaucoup que les droits plusieurs fois séculaires des chrétiens fussent loyalement respectés. Derechef Pie XII s'adressa au monde par une encyclique, ouverte sur les mots Redemptoris nostri, en date du 15 avril dernier, jour du Vendredi saint.

L'encyclique dénonce les iniquités dont la terre de Jésus est aujourd'hui le théâtre.

Il nous parvient de Palestine les plaintes, bien fondées, de ceux qui déplorent très légitimement la profanation des édifices sacrés, des saintes images et des maisons de bienfaisance, ainsi que la destruction des pacifiques couvents des communautés religieuses.

Parviennent aussi jusqu'à nous les appels ardents de très nombreux réfugiés de tout âge et de toute condition qui ont été refoulés, par cette désastreuse guerre, dans des régions étrangères où, dans les camps de rassemblement, ils mènent une vie d'exilés, exposés à la misère, aux maladies contagieuses et à toutes sortes de dangers.

Mobilisation générale

Faisant écho à In multiplicibus, cette troisième encyclique rappelle, avec une nouvelle insistance, la necessité de "donner à Jérusalem et à ses environs... un régime établi et garanti par le droit international." En réitérant cette déclaration, le Pape invite tous les fidèles à employer les moyens légitimes pour que les chefs de gouvernement, et tous ceux qui ont qualité pour régler une si importante affaire, soient bien persuadés qu'il faut donner à Jérusalem et aux régions environnantes un statut juridique dont, seules, l'union et l'entente commune des nations amies de la paix et respectueuses des droits d'autrui, peuvent, dans les conditions actuelles, assurer et garantir la stabilité.

Ces rappels et ces citations suffisent, croyons-nous pour marquer à quel point le Chef de l'Eglise craint pour l'avenir des sanctuaires chrétiens et pour les droits des catholiques en Terre Sainte. Pense-t-on que, si la situation n'était pas exceptionnellement grave, le Pape aurait promulgué un troisième document, pour exhorter "tous les fidèles" à intervenir auprès de leurs gouvernements? Les "mobilisations générales" sont rares: les autorités n'y recourent que devant les périls urgents et graves.

Trois semaines après la parution de Redemptoris nostri, deux documents signficatifs vinrent en quelque sorte illustrer l'encyclique et révéler quelques raisons des craintes très graves du Chef de l'Eglise: une lettre-circulaire du T. R. Père Albert Gori, O.F.M., Custode de Terre sainte, et une nouvelle de l'Agence Fides.

La lettre du R. P. Gori

Est adressée aux Pères et Frères franciscains de la Custode de Terre sainte, qui sont au nombre d'environ 350. C'est une lettre toute paternelle où un Supérieur, longtemps séparé des siens, relate les épreuves dont la famille franciscaine fut l'objet, ces derniers mois, en Terre sainte: épreuves des religieux, épreuves des population indigènes, des sanctuaires et des oeuvres confiés aux soins de l'Ordre séraphiques: massacres, bombardements, profanations, déportations, expropriations entraves mises à l'activité religieuse.

Désillusions et craintes

Le Père Gori marque en quelques mots l'attitude d'Israël envers les chrétiens. Nous le citons textuellement:

Sur la foi de déclarations officielles réitérées du nouvel Etat (Israël), nous avons cru un certain moment qu'il n'y avait rien à craindre. Mais l'expérience de ces premiers mois, les amères désillusions qui ont suivi tant de promesses fallacieuses, nous ont rendus perplexes et quasi défiants. Les refus opposés à l'exercice de nos droits les plus sacrés, les tentatives d'invasions de nos domaines, les refus systématiquement opposés à nos requêtes pour le déplacement de notre personnel religieux, l'hostilité ouverte témoignée à certains de nos religieux, peut-être parce qu'ils ont su et savent sauvegarder leurs propres droits, ainsi que ceux de la pauvre population confiée à leurs soins: tous ces faits nous affligent profondément. Ils nous ont ôté toute confiance envers des gens qui auraient dû sentir au moins un certain devoir de reconnaissance envers ceux qui ont exposé leur propre vie, à une époque assez récente, pour les sauver et les protéger.

Tout cet état de choses nous remplit de graves soucis touchant la solution définitive du problème palestinien.

Avant d'analyser le second document, nous rappellerons brièvement que cette institution relève du Saint-Siège. Elle fait partie de la Congrégation De Propaganda Fide, qui est "le département des Missions" dans le gouvernement central de l'Eglise.

L'Agence Fides publie chaque semaine un bulletin en plusieurs langues. Elle a des correspondans dans tous les pays de missions: évêques, vicaires apostoliques, misionnaires. L'équipe de Fides est formée surtout d'anciens missionnaires. Ainsi le rédacteur de langue française, le R. Père Anoge, de la Société des Missions étrangères de Paris, a passé plusieurs années au Japon.

Nous soulignons ces faits pour marquer le sérieux et la sûreté des informations de Fides. On ne saurait les comparer aux dépêches de certaines agences, soucieuses, non pas de vérité et d'apostolat, mais de nouvelles sensationnelles et inédites. Catholiques, nous pouvons accorder une pleine confiance à Fides.

Dans son bulletin du 7 mai dernier, l'agence de la Congrégation De Propaganda Fide publiait une correspondance de Jérusalem:

La chrétienté face au drame palestinien

Ce rapport dont Fides souhaite que le monde chrétien l'entende "avant qu'il soit trop tard", a pour auteur une personnalité résidant en Palestine, donc un témoin qui parle en connaissance de cause, Nous citons quelques passages de son article:

Militairement et politiquement, le sionisme, qui dispose de moyens financiers prodigieux, s'est imposé. "Le sionisme triomphant devient une menace grave pour la permanence chrétienne en Terre sainte.

Qu'il soit d'inspiration spiritualiste, et constitue la revanche d'il y a deux mille ans contre le cristianisme; qu'il soit athé ou matérialiste, et devienne le fourrier du communisme au moyen Orient, le sionisme ne saurait tolérer, sous quelque forme que se soit l'expression de la doctrine du Christ sur "sa"terre.

Si réservées et camouflées que soient ces menaces, elles éclatent cependant aux yeux attentifs, au point de rallier l'unanimité de l'opinion des chrétiens, qui ont vécu ces derniers mois en Israël.

Les purs orthodoxes juifs devoilent jour après jour leurs ambitions, qui sont, selon les visions prophétiques, la restauration intégrale du royaume de David, et la restauration du Temple. Leur position politique donne l'auréole du martyre aux terroristes, dont beaucoup se recrutent parmi eux.

Leur haine méprisante du christianisme les poussera à toutes les violences, à toutes les persécutions, et tendra à effacer de ces lieux tout souvenir évangélique.

Les profanations religieuses commises par la troupe, telle que le

viol des tabernacles,

les crucifix couverts d'excréments comme on en a trouvé à Haïfa, le sceau de David grave dans la pierre d'autel de Notre-Dame de France à Jérusalem, sont les témoignages de cette haine antichrétienne qui a la complicité morale d'une grande partie de la nation.

L'action des communautés catholiques est stérilisée. Les Ordres enseignants, inactifs actuellement du fait de la guerre, seront sous le contrôle étroit d'un Etat basé constitutionnellement sur la loi religieuse juive. Terra Santa de Jérusalem, fermé à l'enseignement chrétien, et ouvert aux cours de l'Université hébraïque, est un symbole.

Nous qui, depuis de longs mois, soigneusement aveuglés et systématiquement trompés, avons pu rétablir en partie la vérité des faits de Palestine, par des constatations évidentes, nous ne pouvons que souscrire à la pensée déjà maintes fois exprimée:

Le sionisme est un nouveau nazisme

Dans cette perspective, l'avenir dès intérêts chrétiens est condamné.

Dès maintenant, un chef religieux comme le rabbin Berline, naguère encore partisan officiel de l'internationalisation de Jérusalem, peut déclarer: Il ne faut pas ue nous signions de traité de paix, tant ue la vieille ville ne nous est pas donnée, même si nous étions obligés d'être en conflit pendant cent ans avec les Etats voisins. Nous sommes assez forts pour proclamer d'ores et déjà J[illegible]salem comme capitale d'Israël.

(suite à la page 6)

LEGAL

Nouveau curé

M. l'abbé Albert Langevin nous arrivait dimanche dernier comme pasteur. L'ayant connu comme vicaire, nous savons qu'il se dévouera pour la paroisse. Aussi nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Dons

Nos sincères remerciements à la Très Révérende Mère Générale des Soeurs Grises de Montréal pour le don précieux d'une riche croix de procession.

Nous avons aussi reçu des dons d'un caractère particulier. Les élèves du grade 3 de l'an dernier et les élèves du grade 5 de l'an dernier et de cette année ont ramassé leurs sous pour acheter une belle statue de Notre-Dame de Fatima pour l'heure du Rosaire et un beau carillon pour la messe. Nous remercions sincèrement les enfants qui ont su faire des sacrifices pour acheter ces objets si utiles. Nous félicitons et remercions les Soeurs Bisson et Simard qui ont suggéré à leurs élèves ce geste si généreux.

Funérailles

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière le service de Madame Philippe Venne fut célébré à Morinville, mercredi dernier. M. l'abbé René.-M. Jacob officiait. M. l'abbé R. Bérubé assistait au sanctuaire. M. l'abbé Emile Tessier dont les paroissiens de Legal n'ont pas oublié la belle voix était au choeur de chant.

La famille Venne remercie tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de la mort de Madame Venne.

A l'école

Les paroissiens ont pu admirer les décoration des élèves dans les classes à loccasion de la croisade du Rosaire. On souligne en particulier le magnifique rosaire épinglé dans la classe de Soeur Blanchette.

Banquet

Jeudi soir dernier, à 7 heures, au couvent, il y avait banquet pour les différentes équipes d'hommes chargés de recueillir les engagements des familles pour la récitation quotidienne du Rosaire en famille. La classe de Soeur Blain était transformée en réfectoire pour l'occasion. M. L. St-Martin, directeur de la Croisade présidait. Il avait à ses côtés M. l'abbé R. Bérubé, nouveau curé de Chauvin, l'abbé René M. Jacob, vicaire, M. Walter Van de Walle, co-directeur paroissial, M. Georges Montpetit, maire du village, et les chefs de sections.

Après la prière de la Croisade en français et en anglais, tous se mirent à table pour déguster un délicieux repas préparé avec tant de savoir-faire par notre Soeur Beaudet. Aussi M. St-Martin se fit l'interprète de tous pour remercier la Révérende Soeur Supérieure et toutes les religieuses pour leur beau dévouement qui ne fait jamais défaut. Soeur Côté recevait les invités au parloir et les élèves de Soeur Lefebvre avec Mlle Gratienne Auger servaient les tables avec une dextérité digne des plus grands hôtels. Il y eut discours par notre dévoué président, M. le vicaire, M. Walter Van de Walle et M. l'abbé R. Bérubé. Les membres des différentes équipes signèrent leurs cartes d'engagement. M. le président récita une dizaine de chapelet, après quoi tous se retirèrent bien décidés à travailler cent pour cent pour le succès de la Croisade à Legal. Que la Vierge du Rosaire entende nos prières et fasse pleuvoir sur notre paroisse les bénédictions célestes.

Rosaire sans arrêt

Vendredi dernier, premier vendredi du mois et fête du Saint Rosaire, il y eut une journée spéciale de prières organisée par M. le vicaire. Les familles se succédaient de demi-heure en demi-heure, au couvent, devant le Saint-Sacrement et la nouvelle statue de Notre-Dame de Fatima décorée avec goût par Soeur Leduc. Il y eut récitation ininterrompue du chapelet de 9 heures du matin à 7h.30 du soir.

Pour terminer la journée, M. le vicaire fit une heure du Rosaire de 7h.30 à 8h. 30 pour toute la paroisse. La Sainte-Vierge a sûrement écouté les supplications ferventes de toutes ces familles en prières.

Ralliement

Dimanche dernier, toute la paroisse était sur pied pour assister au grand ralliement du Rosaire à Edmonton. La longue procession d'automobiles de Legal était précédée de l'autobus de M. Omer Maurier. L'autobus était bellement décoré aux couleurs mariales, grâce au talent artistique de Soeur Bézaire. M. le vicaire dirigeait la récitation du chapelet tandis que notre compétente directrice de chant, Soeur Morin, était en charge des cantiques. Disons en passant que tous les élèves de Legal savaient à perfection l'hymne de la Croisade dans les deux langues.

Il serait trop long de décrire tout ce que nos yeux ont vu, tout ce que nos coeurs ont ressenti. Une plume plus habile que la nôtre s'en chargera. Nul doute que les effets salutaires de ce céleste déploiement en l'honneur de la Vierge Marie se feront sentir pendant longtemps. Vive la Vierge du Rosaire à Legal.

Honneur

Nos sincères félicitations à M. l'abbé Emile Tessier, notre ancien curé, élevé au rang de prélat domestique.

Los Angeles

Les oeufs sont à 0.80 sous ici.

* * *

Richard Dix, parti! Un de mes favoris. Et a 54 ans! Ce qui nous dit que le talent et la popularité ne font pas vivre plus longtemps.

* * *

Tel que la majorité de nous tous, Mme Geo. Sarrasin a un anniversaire de naissance chaque année, le 6 septembre. Sa famille se réunit chez elle et son époux, le dimanche soir précédent, 4 septembre, qui était aussi la veille de la fête du Travail. Leurs sept filles et fils étaient parmi la trentaine des descendants présents à l'occasion. Mme Sarrasin désire remercier par la Survivance, sa soeur à Edmonton, Mme Marie Louise St-Louis, pour le joli cadeau quelle lui a envoyé. Mme Ste-Louis téléphone souvent à sa soeur Mélina.

* * *

Il y eut décès de Mlle Jacqueline Bourque, le 10 septembre à 65 ans. Née au Canada, ici depuis 25 ans. Elle laisse deux frères, V.-E. et Albany Bourque.

* * *

Aussi décès de M. Alex. G. Michaud, 72 ans. Né à Cacouna, P. Qué., Canada, ici depuis 23 ans. Survécu par sa femme, un fils, Gérard et deux petits-enfants.

Mariage de Marie Louise Gauthier à Joseph Mesplan; Madame est graduée de l'école haute Gardena; Monsieur gradué de l'Université Loyola, Résirents à Huntington Park faubourg de Los Angeles, Faurmouna, et bien d'autres de nos Canadiens.

* * *

Mlle Loretta Anctil, gardée de l'Académie Ste-Marie, entre au noviciat des Soeurs de Notre-Dame de Namur à Saratoga, Calif. Son grand père, M. Honoré Anctil décéda, il y a quelques semaines passées chez les Frères de St-Jean de Dieu.

* * *

Inutile de vous dire comme nous sommes contents de revoir M. et Mme J.-B. Godbout et Mme Eva Gaumont, après une absence de presque trois mois. Trois mois de séparation, c'est long pour des gens habitués de se rencontrer chaque semaine. S'ils se rendirent à Edmonton assez à la hâte, ce fut avec loisir qu'ils en revinrent, partis de là le 30 août, arrivant ici le 20 septembre. C'est qu'ils désirèrent visiter des amis au Minnesota. Nos amis Godbout et Gaumont laissèrent White Horse, tout à fait au sud-est. Ils ne nous recommendent pas trop les pauvres chemins de ce coin-là. A White Horse, on trouve l'officier canadien bien seul, isolé dans sa petite loge, éloigné de tout voisin, L'officier américain ne fut rencontré qu'à 40 milles plus loi, à Hâvre, sur la grande Route2, qui traverse le nord du Montana de l'Est à l'Ouest. Cette Route 2 conduisit nos amis au Nord Dakota, à Minot puis à Grand Fork, sur la Rivière Rouge, qui devise les Etats Nord Dakota et Minnesota. De là, ce fut Red Lake Falls, Minn, où sont les amis Caillé, Lachance, etc. La bienvenue, tel qu'à Edmonton, fut sans bornes. D'ici M. et Mme Caillé, leur fille Madonne, et Mlle Jeanne Trudeau se joignirent à nos visiteurs pour le retour à Los Angeles.

"Puisque nous nous promenons, promenons-nous," se sonts-ils dits. Les voici, en leurs deux (trailers), baladeuses, rendus à St-Paul, Minn., où l'énorme cathédrale les émerveilla. Puis ce fut la visite de la clinique Mayo à Rochester, du "Museum" où ils purent examiner un corps artificiel en tous ses détails, ce qui les interressa immédiatement. De là, en ligne droite vers le sud, à travers l'Iowa, le Missouri; puis ce fut des bains au "Arkansas Hot Springs", de là, au Texas par Dallas; puis la suprenante visite aux Cavernes Carlsbad, au Nouveau-Mexique. Pours longtemps ils en parleront, de ces cavernes. M. Caillé s'est promit d'y envoyer sa nombreuse famille, quatre filles, cinq fils, tous ici, les visiter. Des cavernes, ils re rendent à El Paso. On ne s'arrête pas à El Paso sans traverser la Rio Grande et visiter Juarez, Mexico. La vieille église-mission, du vénérable âge de 400 ans, les intéressa. Puis les voici encore dans le Nouveau Mexique, puis l'Arizona. Ils trouvèrent ce coin désert si chaud! S'arrêtèrent une journée de 120 degrés chez une cousnie à Brawley, Calif. M. et Mme Emile Morrissette (née Sarrasin) les mirent vite sous l'évantail. A leur départ, après le soleil couché, c'était encore 105 degrés. Ce fut donc une superbe tournée que nos amis se donnèrent.

J.-R. Thibaudeau.

Dernièrement en l'église Saint-Joachim avait lieu le mariage de Mlle Georgette Madeleine Bourque, fille de M. G. Bourque, d'Edmonton, avec M. Denis Zénon Cyr, fils de Mme N. Diotte, de Calgary et de feu Denis Cyr, de MacLeod. Le mariage fut bénit par le R. P. A. Girard, o.m.i.

Tangente

La Croisade du Rosaire

Les messagers de la Vierge sous la direction de MM. Théophile Legault et Donat Sylvestre se sont mis à l'oeuvre dès dimanche après la messe, pour recueillir de porte en porte les promesses des familles et des individus de réciter quotidiennement le chapelet. La section comprenait de quatre équipes dont les noms sont MM. Romuald Lussier, Albert Routhier, Octave Ouellet, Joseph Gillon, Raoul Duchesne, Golias Nadeau, Amédée Mailhot, Philippe Chenard, Isidore Langlois, Albert Purcha, J.-N. Fleury, Armand Bédard, Albert, Legault, Emilien Sylvestre, Napoléon Granger, Jean Pouthou et Jean-Baptiste Pelletier.

* * *

M. Albert Martel, déjà suffisamment éprouvé dans son rucher, doit passer quelque temps à l'hôpital de McLennan.

M. Donat Sylvestre est de retour de l'hôpital Général d'Edmonton où il a subi une opération mineure.

* * *

Mardi le 11 octobre, le R. P. Adélard Berthold, o.f.m., visiteur des écoles bilingues de l'Alberta, fait l'inspection annuelle de l'école de Tangente, comprenant quatre salles de classe. Nos élèves canadiens-français sont heureux de saluer le R.P. Berthold et sont reconnaissants envers l'A.C.F.A. qui s'intéresse spécialement à l'oeuvre catholique et française de l'école.

PICARDVILLE

Par décision de Mgr Baudoux, la semaine dernière, l'abbé Campeau et l'abbé Barbeau reprenaient chacun leur paroisse respective. Ce fut le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire que Mgr choisit pour effectuer ce changement. Puisse cette tendre Mère veiller amoureusement sur ses chers prêtres et leur aider à faire la volonté du divin Maitr.

* * *

Le temps nous a manqué pour exprimer notre gratitude au bon Père Campeau qui s'est dévoué inlassablement au bien spirituel de cette paroisse depuis le vingt avril, jour où il arrivait parmi nous. Par la voix de la Survivance nous lui disons un cordial et sincère merci pour tout ce qu'il a fait ici. Priant le divin Maitre et sa sainte Mère d'acquitter pour nous la dette de reconnaissance contractée envers ce dévoué prêtre. Eux payent toujours surabondamment, divinement.

Nous sommes très heureux de voir revenir notre bon Père Barbeau parmi nous. Malheureusement il est obligé de s'absenter toutes les semaines pour St-Paul où Mgr requiert ses services pour quelque temps encore.

Donc pas de prêtre résidant sur semaine et peu de messe; c'est un gros sacrifice qu'on nous demande d'offrir à Dieu pour la multiplication des vocations sacerdotales.

CHAUVIN

Dimanche, après la messe, les équipes de la Croisade sous la direction de Philippe Collette et Regis Leblanc recevaient les derniers détails en vue de la collecte des promesses.

Dimanche soir à l'heure du Rosaire un chapelet vivant composé de membres de toutes les familles de la paroisse entourait l'église. L'effet était très saisissant et les nombreux fidèles participaient avec une grande dévotion. Ensuite tous se rendaient à la salle paroissiale. Un programme de chant, de musique et de récitations avait été soigneusement préparé par les Soeurs Sainte-Croix. Une adresse de bienvenue à M. le curé R. Bérubé était lue par Robert Délémont. Ensuite Philippe Collette et Régis Leblanc présentaient les paroissiens à M. le curé qui avait un bon mot pour chacun et renouvela d'anciennes connaissances.

* * *

Mme Puesch et les familles Fuchs et Bertrand se rendaient au ralliement à Edmonton. L'événement sera longtemps vivace dans leur mémoire.

* * *

M. et Mme Phydime Simard se rendaient à Morinville visiter des parents.

L'Italie est libérée à jamais de l'emprise communiste

Profitant d'un séjour à Washington pour faire une brève visite au Canada le comte Carlo Sforza, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a été reçu officiellement à Ottawa.

Après avoir été accueilli à la gare par des représentants de "l'ambassade d'Italie et du gouvernement canadien, il s'est immédiatement rendu à la résidence de l'ambassadeur, où il a reçu les journalistes, auxquels il a fait part de ses impressions.

Il était naturel, dit-il en substance, qu'il l'Italie conût une montée communiste au lendemain de la guerre. Le pays était dans un tarrible état de dévastation et de désorganisation et le peuple avait grandement souffert.

Pour sa part, il n'a jamais vu de danger réel dans le mouvement communiste qui s'est fait jour en Italie au moment de la libération. Cette idéologie a rapidement perdu tout attrait pour le peuple italien que le ministre définit comme un peuple conservateur au sens social du terme.

Il en donne la preuve e napportant des statistiques très récentes qui établissent que 300,000 ouvriers milanais ont déserté les rangs des syndicats communistes.

Car le communisme, explique-t-il, n'est pas un parti politique. C'est une religion matérialiste et athée.

La famille, coeur du peuple italien

Le danger fut passé dès que l'une des qualités fondamentales du peuple italien eût repris le dessus après les bouleversements de la guerre: l'esprit de famille qui fait des Italiens le peuple le plus conservateur dans le sens le meilleur du terme.

Des ouvriers croient qu'ils sont communistes. Ils portent même une carte du parti dans leur poche. Mais lorsqu'ils s'en vont, le samedi après-midi ou le dimanche avec leurs familles, dans les parcs et dans les églises ils redeviennent ce qu'ils sont traditionnellement.

Il en est de même des paysans, qui ont vu dans le langage communist un language importé et qui eurent tôt fait de se rendre compte qu'en adhérant au communisme ils devenaient les instrument d'une puissance étrangère.

Interrogé sur le relèvement économique de son pays, le comte Sforza souligne la solidarité économique de l'Europe et la nécessité, pour les pays du vieux continent de mettre moins de frontières politiques et économiques entre eux.

Il ne voit pas d'obstacle à l'union européenne dans la multiplicité des langues qu'on y parle. Car la différence des langues diminue les occasions de malentendus, dit-il, et plus il y a de gens qui parlent la même langue, plus il y a de chances de ne pas se comprendre.

Relèvement rapide

Il se dit satisfait des travaux d'approches en vue de l'union européenne qui ont été accomplis à Strasbourg. Et il n'hésite pas à dire que le relèvement économique de l'Italie a été le plus rapide des pays d'Europe.

L'histoire de l'Italie, explique-t-il, est une suite de gigantesques hauts et bas. Cela tient à l'individualisme des Italiens. Et c'est leur individualisme qui a rendu leur relèvement si rapide. Car au lieu d'attendre tout de l'Etat, comme font les Français, dit-il, les Italiens se sont mis à l'oeuvre individuellement pour obtenir d'excellents résultats.

Le ministre des Affaires étrangères a confirmé qu'il ne vient au Canada qu'en visite de courtoisie. Je n'aurai pas le temps en deux ou trois jours, dit'il, d'entreprendre une tâche.

Mais, ajoute-t-il, une modeste semence peut souvent devenir un grand arbre.



Notre Dame de Lourdes

Monsieur le Rédacteur de la Survivance,

Auriez vous l'obligéance de publier ces quelques lignes dans les colonnes de votre journal?

On m'a souvent demandé pourquoi Notre-Dame de Lourdes était la patronne de l'église de Lamoureux. Avant de répondre directement à cette question, disons en passant, que la dévotion à la Ste-Vierge a toujours été en grand honneur dans les provinces de l'Ouest, par tradition catholique sans doute, mais aussi parceque les premiers évêques, Oblats de Marie Immaculée consacrèrent leurs diocèses à Marie et la choisirent souvent comme patronne des paroisses nouvellement fondées. On peut se demander toutefois les raisons et les circonstances qui ont motivé le choix de la Mère de Dieu comme patronne de telle ou telle église. De plus, la Croisade du Rosaire qui est en marche depuis plus d'un mois, n'est peut-être pas étrangère à cette pieuse demande d'information.

Dans le cas qui nous occupe, la réponse me sera d'autant plus facile, que les détails nous sont fournis par Mgr Emile Legal dans son histoire de l'Eglise Catholique dans l'Alberta centrale, histoire publiée en anglais en 1913. Je cite: "Voici comment la petits église (petite en 1877) de Lamoureux a reçu le nom de Notre-Dame de Lourdes. Mgr Grandin souffrait depuis longtemps d'un mal d'oreilles très violent qui ne lui laisait aucun repos. Un soir surtout le mal devint presque insupportable. Mgr Grandin fit alors le voeu que la première paroisse qui serait fondée recevrait le nom de Notre Dame de Lourdes si cette bonne Mère voulait lui obtenir un soulagement à ses souffrances. Presque aussitôt, une amélioration se produisit et en se levant le matin suivant, le saint évêque se trouva entièrement guéri. Quelque temps après, Notre-Dame de Lourdes était donnée comme patronne à la paroisse de Lamoureux, nouvellement fondée."

Telle est en peu de mots l'histoire et l'explication de ce titre glorieux Et maintenant me serait-il permis d'ajouter un petit détail connu seulement d'un petit nombre de personne? Voici: L'église de Lamoureux possède une jolie statue de Notre-Dame de Lourdes. Elle est placée sur le maître-autel. Une couronne de douze étoiles électriques entoure la tête de la Vierge. Or, particularité remarquable, lorsque les lampes de cette couronne brillent, la Vierge sourit doucement. Effet de lumière sans doute; mais en contemplant cette image, on ne peut se défendre d'une douce émotion, en pensant que Marie regarde ainsi avec bienveillance et bonté ceux qui la prient dévotement.

N'oublions pas cela en récitant notre chapelet en famille.

J.-H. Garnier,
ancien curé de Lamoureux.

VIMY

La lumière électrique fut installée sur les rues du village, voilà quelques jours, par le Calgary Power. Malgré qu'il n'y a que cinq ampoules, c'est une grande amélioration.

* * *

Le restaurant est ouvert depuis le commencement de la semaine.

* * *

M. Walter Parent est à l'hôpital de Westlock, à la suite d'une hémoragie cérébrale qui le paralysa partiellement d'un côté.

* * *

M. Lucien St-Arnaud, de Falher, visita sa mère et Mme A. Fortier, en passant la semaine dernière.

* * *

Mlles Germaine Dusseault et Cécile Laplante remportèrent la seconde place dans les concours de jugements de nourriture à Olds. Cela leur donne le privilège d'aller pour une semaine à Olds ou à Vermilion l'été prochain.

* * *

M. et Mme Wilfrid Provençal et leur enfant, et Mme Aimée Fortier ont été se promener chez M. et Mme Lucien St-Arnaud à Falher au commencement de cette semaine.

Au restaurant

Le client — N'est-il pas vrai, garçon, qu'on ne doit pas mal parler des veillards?

Le garçon, ahuri — Certainement, Monsieur.

Le client — C'est pourquoi je ne dirai rien du poulet que vous m'avez servi.

* * *

Logique d'un bon curé de campagne

Les ivrognes trouvent mille raisons pour justifier leur abominable passion. En voici un qui s'attira une bonne réplique. Son curé lui disait:

— Michel, l'eau-de-vie est ton plus grand ennemi.

— Ah! M. le curé, je vous prends! Est-ce que l'Ecriture ne dit pas qu'on doit aimer ses ennemis?

— C'est vrai; mais elle ne dit pas qu'on doive les avaler.

L'oncle vieillissant

Calina va souhaiter la fête à son oncle qui est bien malade.

— Mon oncle, je vous souhaite de vivre le restant de vos jours.

—Ah! mon bon ami, répond l'oncle, je n'irai jamais jusqu-là.

Remerciement du P. Peyton

Vancouver, B.C.
October 4th, 1949

Rev. Father P.E. Breton, o.m.i.
Editor La Survivance,
9916 - 110th Ave.,
Edmonton, Alta.

Dear Father Breton:

This is a little note to thank you with all my heart and soul for all you and your great paper have done to help our Blessed Lady win this great victory.

My thanks is the prayer that God and Mary will bless and reward and love you for your goodness and I ask you for Our Lady to keep constantly reminding your readers to keep their pledges and to become apostles winning others who have not had the treasure of the Family Rosary within their homes.

Sincerely in Jesus and Mary,
Rev. Patrick Peyton, c.s.c.

P.S. The best to Fr. O'Brien.



Jubilé d'or de M. et Mme Pierre Carrier, le 21 septembre, à Joussard. Au centre de la photo M. et Mme Pierre Carrier; de chaque côté les témoins M. Gérard Carrier, M. Gosselin, Mme Jos. Brassard, M. Brassard.

MORINVILLE

Le dîner-assemblée du 6 octobre a réuni 70 hommes, choisis par leurs pairs, pour se lancer corps et âme dans le travail béni de la Croisade. Tous sans exception, ni objection, ont fièrement signé leur bulletin de promesse. Après avoir écouté et compris le touchant discours de l'éminent Docteur Georges Fortier, co-directeur diocésain et invité d'honneur.

Quand un médecin en vogue, trouve moyen de venir d'Edmonton, sa journée faite, pour parler de la prière en famille, comme il l'a fait, rares devraient être les catholiques qui hésiteraient à se faire "vendeurs" du Rosaire quotidien. Le seul remède, dit le Docteur, aux malaises et aux grands maux qui affligent ou menacent toutes les nations, la nôtre en particulier, c'est un traitement facile et pas cher, contre la haute pression moscovite. Là où les assemblées dispendieuses des nations supposées unies n'aboutissent qu'à faire crever l'enflure atomiste, un petit chapelet en famille, appliqué tous les soirs offre à ·ıs soulagement et guérison. C'est plus qu'une prescription d'un expert en médecine, c'est la demande expresse d'une femme bénie entre toutes les femmes qui s'est nommée elle-même Notre-Dame du Rosaire. Elle a fermement dit à Fatima: "Ou bien le monde cherchera refuge dans mon Coeur Immaculé; ou bien il y aura une autre guerre; il mourra tant de monde; il y aura tant de maisons détruites; tant de prêtres seront tués!" C'est à prendre ou à laisser; la prière en famille. Ceux qui auront le courage de dire NON, le regretteront peut-être trop tôt mais trop tard. En remerciant le Docteur, M. le curé n'a pas oublié dans sa joie de remercier les bonnes dames du village qui ont laissé leurs occupations domestiques pour organiser en un tour d'horloge un repas de paroisse qui goûtait... la prière en famille. Merci Mesdames Robert, Chevalier, Billo, Morissette, Voyer, qui avaient pris charge des arrangements, pour montrer aux hommes qu'on ne peut pas se passer d'elles et qu'on n'a rien sans peine.

Déjà les vendeurs sont vendus euxmêmes à la pleine réussite de la Croisade, non pas un peu, mais cent pour cent, un gros peu! La Croisade de porte en porte dans tout Morinville, sans acception de race ni de religion, promet d'être à la mesure du plus grand ralliement régional du 2 octobre. V.S.O.P. visitez sans oublier personne et votre paroisse déjà renommée le sera davantage devant Dieu et sa Mère. L'abbé Brière assistait à l'assemblée mais pas au dîner. Parmi les commensaux, il y en avait un plus joyeux que d'autres: M. Oscar Gibeau de la firme Gibeau-Beland qui s'était organisé pour que leur premier fils naquit le 2 octobre, jour mémorable du ralliement local. Il s'appellera peut-être Rosaire ou Rosario? Premier d'une génération, il aura trois grand'mères pour le choyer: Mmes Joseph Gibeau, Eugène Béland, Laura (Harris) Gibeau; c'est une addition qui représente une somme énorme de bonté.

P.S. Par une coïncidence purement accidentelle, tout se sait; les journaux catholiques venaient d'annoncer la nomination à la prélature du curé de Morinville. Il en a même été fait mention au cours du banquet commandé, par l'abbé Brière, le médecin et tout le monde présent. Comme on dit des fois, le curé honteux et confus, n'avait pas de commentaire à faire.

Vendredi, les élèves de l'école ont eu leur journée de Croisade, terminée par une réunion plénière à la salle où un programme, genre séance de classe, fut présenté. M. Armand Como présidait; il y eut des récitations par Rachel Moris-choeur parlé, et le chant de la Croisade sette, Guy St-Germain, Gilles Voyer, un en français et en anglais. Les prix de composition: Ralliement, furent proclamés, Mlle Alice Hryciw et M. Normand Chalifoux se classèrent premiers. M. le curé félicita les figurants et les engagea à ne pas manquer le ralliement d'Edmonton, à l'intention duquel on chanta très fort: Vierge aimable et chérie, donnez-nous un beau jour. Une croisade, c'est une expédition? Opération: Rosaire!

* * *

Lundi, avait lieu le mariage de Mlle Madeleine Houle, fille de M. et Mme Isidore Houle des Houle; à M. Roger Roy, de Devon, un ancien gars de la Marine, fils de M. et Mme Conrad Roy, autrefois de Ponteix, maintenant d'Edmonton. Nombreuse assistance: les Houle, ça se comprend. Beau mariage au soleil, deux couples d'honneur, Mlles Verna Patry et Françoise Chalifoux accompagnées respectivement de MM. Kirk raham et Arnold Teade, amis du marié. Mmes Isidore et Conrad Roy, mères des époux occupaient les premières places à la cérémonie. Mlle Stella Meunier prit charge de la partie musicale, Lucien Houle et Thos Salé servaient la messe. Que l'Etoile de la mer conduise M. et Mme Roger Roy au bonheur, au salut.

Nos meilleurs zélateurs ont dès lundi vendu tous leurs bulletins dans la région éloignée de Cardiff et Carbondale. MM. Wm Brenneis, Henri Ricard, Otto Brenneis, Matt. Hittinger ont obtenu la signature de tous leurs gens. Ce qui prouve qu'ils ont été choisis avec raison. Que leur exemple nous anime à soutenir les saints combats. L'argument le plus fort: la prière.

Une belle visite d'encouragement: celle de Son Exc. Mgr Trocellier et du petit Père Ubald Duchesneau qui sont arrêtés en passant lundi, pendant que M. Wm Brenneis faisait son dépôt de promesses rosariennes.

Demande de révision

Paris.— Charles Maurras et Maurice Pujo, anciens co-directeurs du journal "L'Action Française", viennent de demander la revision de leur procès. On se souvient que, le 27 janvier 1945, Maurras avait été condamné à la réclusion à perpétuité et Pujo à cinq ans de prison, pour collaboration avec l'ennemi.

Grassland

Mme Roméo Hurtubise est revenue d'un voyage dans le sud de l'Alberta où elle visitait plusieurs amies et anciens voisins à Stavely et Nanton; elle revit son ancienne propriété au pied des Côtes et où les nuages sont tellement proches et éclatants de beauté que l'on croit presque les toucher; elle revit la place où jadis elle arriva, 41 ans passés, une jeune mariée, ayant à apprendre à lutter contre les attaques antireligieuses d'une population mélangée et peu morale. Inutile de dire que ce fut un vif plaisir de revoir tous ces mêmes gens avec cheveux blanchis mais figure non changée; nombreuses furent les reminiscences et les petites veillées de famille en son honneur; elle avait aussi le plaisir de voir l'ancienne église où sept des enfants furent baptisés; d'écouter les récits d'une de nos missionnaires en Chine, choses bien touchantes. Le plus dur fut de se séparer. La plus belle place est celle où son coeur vit.

JOUSSARD

En visite à Joussard, dimanche dernier, le 2 octobre, chez M. et Mme Gloria Charrois, Mme Philippe Babineau, M. et Mme Gérard Turcotte.

* * *

M. Maurice Bruneau a eu la visite · son père et de sa mère, M. et Mme runeau, de Jean-Côté, ainsi que M. Arthur Fillion, Mme Félix Boulet, de Manitoba.

* * *

De passage chez leurs parents, M. Bédard qui travaille actuellement à Edmonton, et Rosaire, à Girouxville.

* * *

Nous avons eu le 4 octobre un ralliement à 1h.30 à l'église de Joussard pour la Croisade du Rosaire. L'église était illuminée et décorée pour la circonstance. Une petite statue trônait dans le choeur entourée de 95 lampions. Mgr Routhier fit le sermon prêchant sur la nécessité de réciter le Rosaire afin d'éviter les horreurs d'une guerre peut-être avant longtemps. Il y eut ensuite chapelet en plein air par un Père de Falher en face de la Vierge dans son majestueux char qui a fait déjà 1,000 milles à parcourir toutes les places environnantes. Après cela, le Salut du T. S. Sacrement par Monseigneur. Le matin à 9h., messe et sermon par Monseigneur. L'orgue touché par Mlle Bonnet; chanteuses: Mmes St-Pierre, Charrois et Mlle L'Heureux. Souhaitons que tous nous soyons les soldats de la Vierge du Rosaire à Joussard.

* * *

La neige a fait son apparition vendredi matin. Les enfants, à coeur joie, se promenaient avec traîne ou traineau. Dimanche matin tout était effacé. On aime toujours à voir les premières neiges.

* * *

De passage à Joussard, M. et Mme J. ·imé Bédard. M. et Mme Ferdinand Pinard, de Girouxville, chez M. L. Bédard.

Intensification du programme atomique

Washington. Le sénateur démocrate MacMahon, président de la commission atomique de la chambre et du sénat, a déclaré que cette commission se réunira avec la commission gouvernementale de l'énergie atomique afin de discuter la possibilité de développer plus avant le programme atomique américain. MacMahon a déclaré à la presse qu'à la suite de l'annonce de la possession de la bombe atomique par les Russes, la commission parlementaire américaine pourrait demander au congrès d'attribuer des fonds plus importants pour la fabrication de bombes atomiques.



Félicitations et meilleurs voeux
au
Rév. Père Peyton, C.S.C.
pour le succès remporté avec
LA CROISADE DU ROSAIRE EN FAMILLE

Knights of Columbus,
State Council of Alberta.

Famille qui prie . . . Famille unie

Annonces classifiées

Pour du pain tendre

— Pourquoi demandons-nous notre pain quotidien au bon Dieu, et non pas notre pain de la semaine ou du mois, demandait un bambin.

— Jean, son petit frère, lui répond: C'est que, comme cela, nous avons toujours du pain tendre.

ST-JOACHIM

La première réunion de l'Alliance Française a eu lieu le 5 octobre. Mlle Paulette Crévolin, présidente, dans un superbe discours présenta gracieusement le conférencier, M. Jean Mouton, conseiller culturel de l'Ambassade de France à Ottawa. Mme Mouton, son épouse, une charmante brunette, l'accompagnait. Il nous parla éloquemment des "Origines de la Peinture moderne". La conférence était accompagné de projections.

Parmi les membres de l'Alliance Française présents, on remarquait l'hon. juge E. Gariépy, dont la nomination toute récente a été accueillie avec un plaisir manifeste par les Canadiens français de l'Alberta. Aussi chacun s'empressait-il de lui donner une chaleureuse poignée de main en lui offrant leurs félicitations. M. Michel Pasquin en quelques mots bien sentis remercia et le conférencier et l'auditoire. Une jeune demoiselle, dont le nom m'échappe, élève de notre artiste, Mme Le Saulnier, nous fit entendre d'exquise musique classique. On servit un succulent réveillon-buffet, arrosé d'un vin généreux. Tous se retirèrent enchantés de cette amicale réunion.

Après une visite de quelques semaines chez sa mère, Mlle Elisabeth Barbeau est retournée à Beverly Hills, Cal. A l'occasion de son départ, Mme Barbeau réunissait la famille dans un magnifique souper dont elle seule a le secret. Un petit oiseau jaseur a dit qu'Elisabeth reviendrait bientôt planter sa tente dans notre Alberta ensoleilée pour toujours.

Mme W. McGillis (Yvonne Boudreau) est de retour d'une longue visite chez sa soeur, Mme Fielding (Lucienne) d'Oshawa, Ontario. Son petit garçon Norman l'accompagnait. Alors qu'elle était là elle a assisté au mariage de sa nièce Melba Yvonne.

Mme Jean Hurtubise est aussi revenue d'un voyage à Calgary et aux alentours.

M. et Mme Louis Cretin et leurs enfants, de Cluny, passaient la fin de semaine chez M. et Mme Oscar Nobert, leurs parents.

M. Fred Dubord, malade à l'hôpital depuis déjà quelque temps, est de retour chez lui, en pleine convalescence.

Une entrevue avec Raoul Jobin

Au cours d'une entrevue le grand chanteur canadien-français a déclaré:

"J'ai réussi à force de travail. Rien n'est facile dans la vie, et encore moins la carrière de chanteur. Un véritable artiste éprouve le trac toute sa vie, mais s'il connait son métier, il ne peut se permettre aucune défaillance. Il faut beaucoup travailler sa maîtrise de soi avant de se lancer définitivement."

Quel est votre opéra préféré?

"Je n'ai aucune préférence: quand un opéra me déplait, je ne la chante pas. Il en est de même des pays. S'ils ne m'intéressent par la première fois, je n'y retourne plus. Pour moi le plus beau pays est la France que j'aime autant que le Canada, parce qu'on s'y sent chez soi.

Conseillez-vous aux jeunes qui ont du talent l'étude du chant? Peuvent-ils tirer une carrière?

"Le Canada n'est pas encore très bien organisé dans ce sens: le grand défaut des débutants, c'est de trop compter sur la chance ou. . . l'aide du gouvernement. Seul un travail ardu peut forcer le succès. Quand j'étais jeune, j'imaginais que les artistes menaient une vie facile, j'ai dû déchanter depuis, Mais j'aime ma carrière parce que je crois en la valeur du travail."

Une belle réunion familiale

"On remarquait parmi nos visiteurs, dernièrement M. et Mme Ferdinand Groleau de passage chez leurs enfants, M. Théodore Groleau, Mme E. Chartrand, aussi en visite, avec leurs jeunes enfants.

Un succulent repas fut servi chez Mme E. Chartrand pour célébrer le 50 ième anniversaire de mariage de M. et Mme Groleau. La table était décorée de magnifiques roses rouges, et d'un joli gâteau d'anniversaire. Le toast fut proposé par l'ainé de la famille, M. Théodore Groleau.

La soirée se passa joyeusement; quelques mains de cartes furent jouées, et plusieurs pièces musicales, données par les petits enfants; quelques pas de danses s'y mêlèrent. La jubilaire, qui semblait vouloir s'opposer à cette amusement, finalement se laisse entrainer à faire quelques tours avec chacun de ses gendres. Et après avoir chanté tous ensemble quelques passages de la Bonne Chanson, on se sépara, emportant joyeux souvenir de cette réunion familiale.

Les mites copient les abeilles

Les plantes qui s'épanouissent la nuit sont fertilisées par les mites et autres insectes nocturnes.

Une nouvelle compagnie de meubles ouvre ses portes à Edmonton

Hommes d'affaires locaux qui veulent progresser avec l'Alberta

L'on annonce aujourd'hui même l'ouverture, à Edmonton, d'une nouvelle compagnie de ventes de meubles en gros pour desservir cette partie de l'Ouest canadien.

Cette compagnie sera connue sous la réclame sociale de "North-West Wholesale Furniture Limited. Elle a son local au numéro 9627-105A avenue. Cette bâtisse était autrefois à l'usage de la Cie Pavey Candy et elle a reçue une toilette tout à fait neuve pour la nouvelle entreprise. Ses bureaux sont désormais prêts à rencontrer les besoins des détaillants, hôtels, hôpitaux, restaurants, industries et autres importants acheteurs de meubles.

M. J.-H. Julien en a été nommé le directeur exécutif et le gérant de ventes. M. Julien a passé sa vie dans le commerce de ventes de meubles en gros. En 1912 il entrait au service de l'Alaska Bedding Co. à Calgary, en devenant le gérant. En 1925 il entrait au service de Parkhill Bedding Ltd., à Saskatoon, et en 1930 il revenait à Edmonton comme gérant de la succursale locale de la Cie Parkhill, dont il s'est retiré il y a quelques mois. M. Julien a eu l'opportunité de fournir de meubles plusieurs hôtels et hôpitaux dans cette partie du pays jusqu'à Aklavik même. Il est très intéressé aux affaires publiques d'Edmonton.

M. R. T. Beckloff a été nommé secrétaire-trésorier et gérant des bureaux de cette Cie North-West Wholesale Furniture. M. Beckloff a à son crédit 22 ans d'expérience dans le commerce des meubles à Edmonton. Il a débuté avec Blowey Henry, et plus tard il se joignit au personnel de Campbell Furniture Ltd. A l'exception de 5 années de service dans les forces armées, M. Beckloff, depuis son départ de Campbell, a dépensé 16 ans de sa vie au profit de Crescent Furniture Co. Ltd. à Edmonton, en tant que gérant des ventes depuis la guerre. Il est par conséquent tout à fait bien choisi pour rencontrer toutes les demandes sans cesse croissantes de cette partie du pays au service de la nouvelle compagni.

La Cie North-West Furniture annonce qu'elle aura en mains un assortiment complet de meubles de salon, de salle-à manger, de chambre à coucher, de cuisine, spécialement appropriés aux besoins de l'Ouest canadien. De plus elle offrira au public des meubles en chrome, des meubles d'occasion, des meubles de bureau, aussi bien que des accessoires électriques, des fournaises à charbon, au gaz ou à l'huile, etc.

La Cie n'a pas encore publié son catalogue. Mais sous peu elle sera en mesure d'en distribuer des copies à ses futurs clients. Des représentants parcourront bientôt les différents centres.

La compagnie invite cordialement tous ceux qui sont intéressés à venir les visiter et leur assurer une prompte réponse à leurs lettres d'informations.



M. Phydime Joly, décédé dernièrement à Saint-Paul. Il laisse après lui une belle famille qui compte 184 descendants.

Un document sur Israël et les chrétiens

(suite de la page 2)

La conclusion

de l'Agence Fides marque, avec la gravité des menaces, la responsabilité des chrétiens.

Ignorance ou indifférence, la chrétienté ne s'opposa pas à cette menace (incorporation des Lieux saints dans l'Etat israélien). Les Juifs, d'abord surpris, en ricanent à présent, et notre silence leur est un encouragement.

Les bonnes volontés, nombreuses au sein des organismes des Nations-Unies, observateurs militaires ou commissions de conciliation, sont seules pour défendre l'unique solution d'équité et de tolérance: l'internationalisation des Lieux saints, du Lieu saint par excellence, Jérusalem, qui appartient tout à la fois aux juifs, aux musulmans et aux chrétiens. Seule une

vaste campagne d'information dans les milieux chrétiens, une large diffusion de la recommandation de Pie XII exprimée dans l'encyclique In multiplicibus, peut apporter aux Nations Unies le soutien d'une opinion publique avertie qui fasse barrage aux excès des ambitions d'Israël. Seul un obstacle ferme et déterminé peut réveiller Israël de son délire, et permettre l'établissement d'un régime de co-habitation tolérante.

C'est, à notre sens, une charité chrétienne que de ligoter le fou dans sa crise, et c'est une fidélité élémentaire, dans notre sentimentalité de chrétiens, que de défendre le drapeau en préservant des profanations des lieux que le Christ a sanctifiés par sa présence humaine.

Après avoir prouvé le bien fondé des documents cités, la "Liberté" de Fribourg continue:

Venons-en maintenant au rapport envoyé à la Secrétairerie d'Etat par Mgr Antoine Vergani, vicaire général pour la Galilée du Patriarcat latin de Jérusalem.

Ce prélat a formellement protesté auprès des autorités juives contre les violations des propriétés ecclésiastiques de sa juridiction. Il a observé que le "15 mai 1948, d'importants contingents de troupe d'Israël envahirent le pays (Galilée), pillèrent tous les villages et chassèrent les Arabes de la région."

Quelques faits précis

Tibériade. Les portes du monastère furent à plusieurs reprises enfoncées et le drapeau papal de la Custode, déchiré. Un calice et plusieurs objets sacrés furent volés. La chapelle des Soeurs missionnaires franciscaines d'Egypte fut profanée; l'autel, renversé; les statues de la Vierge, de saint François et de saint Antoine, réduites en miettes.

Capharnaüm. Le 6 juin 1948, les Juifs ordonnent aux Soeurs franciscaines de quitter leur hospice. Elles protestent, inutilement. On les emmène à Tibériade, de bureau en bureau. A leur retour, le lendemain, elles trouvent leur maison occupée par la troupe.

Mont des Béatitudes. Les cinq Pères bénédictins de la ferme de Tabgha furent contraints de quitter précipitamment leur maison. On leur donna l'assurance qu'on ne toucherait point à leur propriété. A leur retour, ils constatèrent que la maison avait été fouillée et saccagée: calice sacré, récolte de blé, provisions, bétail, machines et instruments agricoles, tout avait disparu.

Le 22 juin 1948, Mgr Vergani visite lui-même les Pères: "Je trouvai la chapelle profanée, la porte enfoncée, les statues brisées en miettes, les vêtements sacrés déchirés et jetés à terre, le tabernacle forcé, le calice volé, des croix brisées...."

Haïfa. Le 24 juin, Mgr Vergani élève une protestation contre l'occupation par la Haganah de l'hôpital des Soeurs de Saint-Charles, du couvent des Carmélites, du club catholique de Saint-Joseph, du jardin d'enfants de Hallisa. "Cette note demeura sans réponse."

On l'avouera: c'est là une manière étrange de pratiquer "très rigoureusement l'égalité de tous les citoyens, la liberté du culte, l'inviolabilité des sanctuaires"...

Le véritable enjeu de la lutte

Nous passons d'autres faits, non moins navrants, pour transcrire textuellement la conclusion du rapport de Mgr Vergani au Saint-Père:

Dans tous les cas mentionnés, on nous a dit que ce sont des éléments irresponsables qui ont agi de la sorte. Quant à nous, il nous semble que ces éléments irresponsables, s'ils sont irresponsables, semblent avoir été chargés de cette tâche.

L'occupation par la force, sans l'approbation préalable des autorités ecclésiastiques, constitue un premier pas vers l'expropriation des propriétés ecclésiastiques, ce qui pourrait avoir de grandes répercussions dans le monde chrétien. Cette occupation, qui a eu lieu le 29 juin 1948, constitue une violation flagrante des termes de l'armistice.

Nous avons cité des faits. Nous pourrions en rapporter encore beaucoup d'autres, d'après quatre articles très documentés de La libre Belgique (24, 25, 26, et 27 juin 1949).

Tout ce que nous avons dit autorise, croyons-nous, cette conclusion: tantôt ouvertement, tantôt sournoisement, l'Israël est en voie de s'approprier graduellement les Lieux saints, pour en chasser peu à peu les chrétiens.

La situation est grave. Israël cache habilement son jeu. Les catholiques connaissent mal les conditions réelles de la Palestine. Aussi bien la plupart d'entre eux semblent-ils loin de partager les craintes du Saint-Père, qui a déjà consacré, en l'espace d'un an, trois encycliques au problème palestinien.

Cette ignorance et cette indifférence, soigneusement entretenues par Israël, pourraient avoir un jour des conséquences fatales pour la chrétienté. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire que les disciples de Jésus se verraient chassés de la terre de Jésus.

G. H.

(Liberté, Fribourg, Suisse, numéro du 3 septembre)

Reliure en bois

Il y a un peu plus de cent ans, on se servait de bois pour relier les livres ou leur faire une couverture temporaire.

Appel de la Ligue du drapeau

La campagne pour l'adoption d'un drapeau exclusivement canadien va reprendre pour de bon durant la présente session du 21e Parlement. Les changements apportés dans la constitution canadienne aideront beaucoup à la réalisation de nos aspirations nationales. En cette circonstance, la Ligue du Drapeau national du Canada fait appel à tous les Canadiens pour faire bloc, autour du seul projet exclusivement canadien qui a remporté les honneurs de la finale au comité parlementaire du drapeau en 1945-46, en vue de hâter son adoption par la Chambre des Communes.

Avis aux conseils municipaux, aux organisations ouvrières, Chambres de commerce, clubs, syndicats, sociétés patriotiques et autres d'adopter des résolutions en ce sens, et d'en faire l'envoi aux intéressés.

La Ligue du Drapeau national du Canada.
Québec, P. Qué.

Plus de 150 réfugiés ont été admis au pays

Halifax. — Les hefs du service d'immigration ont annoncé qu'ils avaient été autorisés à admettre au Canada 154 réfugiés estoniens et lettons qui sont arrivés au pays au début du mois d'août à bord du balayeur de mines canadien "Parnu."

Les réfugiés ont reçu la permission de s'adresser au service d'emploi du dominion. Ils étaient détenus dans les bureaux du "Parnu" de la Suède, après un voyage de 17 jours sur une mer démontée.

Les cultivateurs et la loi des prêts

Les cultivateurs ont emprunté presque deux fois plus dans les six premiers mois de 1949 que pendant la même période de 1948 en vertu des dispositions de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Le rapport semi-annuel sur les prêts consentis en vertu de cette loi révèle qu'il s'est emprunté jusqu'au 30 juin un total de 18 millions de dollars, soit une augmentation de 45 p. 100.

La plupart de ces prêts étaient destinés à financer l'achat de machines et d'instruments aratoires. On a acheté plus de 10,000 tracteurs, pour lesquels ont été empruntés 11 millions de dollars; des prêts au montant de 5 millions de dollars ont été consentis pour l'achat, en vertu de la Loi, de camions et d'autres instruments aratoires.

On a emprunté $960,000 pour les bâtiments de ferme et les réparations, $309,713 pour le défrichement de 36,000 acres dans de nouvelles régions agricoles et $72,000 pour l'installation de système électriques sur les fermes.

En ces quatre dernières années, les cultivateurs de l'Ouest ont beaucoup plus profité de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles que ceux de l'Est. Mais d'après le rapport, il s'est produit un revirement intéressant sous ce rapport. Pendant les six premiers mois de 1949, les prêts consentis se sont accrus de 68 p. 100 dans l'Ontario, de 132 p. 100 dans le Québec et de 99 p. 100 dans les provinces Maritimes tandis qu'ils n'ont augmenté que de 31 p. 100 dans les provinces des Prairies.

Les prêts sont consentis aux cultivateurs par l'entremise des banques à charte du Canada et sont garantis en partie par le gouvernement. Le but de la Loi est d'aider le cultivateur moyen en lui fournissant du crédit aux conditions qui conviennent à ses besoins et à la partie du pays qu'il habite.

La première année d'essai du blé Saunders a donné satisfaction

On a accordé un permis pour le blé Saunders en 1947 et il a été distribué dans le commerce pour la première fois en 1948. Il provient d'un croisement fait à Ottawa entre l'hybride Hope x Reward et Thatcher. Le blé Saunders est un blé à maturation hâtive qui résiste à la rouille de la tige et au charbon nu et qui a été créé spécialement pour les régions où la maturité précoce est importante.

Lorsque le permis fut accordé, il n'y avait que 225 boisseaux de semence de disponible. Cette quantité fut augmentée sous contrat, au cours de l'été, à Beaverlodge et à Lacombe. On a récolté 5,700 boisseaux de semence qu'on a distribués à 887 cultivateurs et producteurs du centre et du nord de l'Alberta. Plusieurs centaines de cultivateurs furent désappointés car la demande dépassait de beaucoup la quantité. Pour assurer une aussi grande distribution possible de semence, on ne distribuait que six boisseaux à chaque producteur.

On se rappelle que le printemps de 1948 a été très tardif. Dans beaucoup de région, la saison est demeurée froide et humide jusqu'au mois de juin. Les cultivateurs ne purent faire leurs semailles avant les derniers jours de mai et un certain nombre ne purent semer de blé. En dépit de ces obstacles, on estime qu'environ 100,000 boisseaux de blé Saunders furent récoltés, s'il faut en croire M. J.-G. C. Fraser, Division des céréales, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les rapports soumis par plus de 6 p. 100 des producteurs de blé Saunders indiquent qu'ils sont très satisfaits de cette nouvelle variété. Ils sont impressionnés par sa précocité et ses rendements dans des conditions plutôt difficiles et ils la considèrent comme une variété très prometteuse. Certains ont remarqué qu'elle résiste très bien à la sécheresse, à l'égrenage et à la gelée, et qu'elle se moissonne bien au moyen de la moissonneuse combinée.

Les fermes expérimentales fédérales de Beaverlodge, Lacombe et Melfort ont fait une nouvelle distribution d'environ 10,000 boisseaux à 1,300 producteurs en 1949.

Le blé Saunders n'est pas recommandé pour les grandes plaines de la Saskatchewan et du Manitoba, mais une distribution limitée d'environ 3,600 boisseaux à 625 cultivateurs a été effectuée dans les parties nord de ces deux provinces en 1949. Les stations expérimentales fédérales n'ont pu répondre aux demandes de plus de 5,300 personnes qui voulaient avoir de la semence, mais on espère que ceux qui ont produit du blé Saunders en 1948, seront en mesure de répondre à toutes les demandes en 1950.

Jusqu'ici, les résultats indiquent que la variété Saunders est définitivement adaptée à la région de la rivière de la Paix. On croit qu'elle convient à la région Edmonton-Lacombe et aux parties nord de la Saskatchewan, mais il faudra effectuer d'autres expériences, afin d'obtenir plus de certitude à ce sujet.

A l'heure actuelle, on prend les mesures pour produire de la semence Fondation et de la semence Elite de blé Saunders à Ottawa. Lorsqu'il y en aura de disponible, la distribution de la semence Fondation se fera par M. E.-C. Staceq, surintendent, Station expérimentale fédérale, Beaverlodge, Alberta.

Précaution

Eh! bien. Nicole, tu ne m'embrasse pas?

— Oh non, Madame, je viens de laisser ma poupée qui a la scarlatine, j'aurais peur de vous la faire attraper.

* * *

Précaution

— Il n'a pourtant pas l'air méchant. Pourquoi mettez-vous à votre porte un écriteau: "Attention au chien"?

— Ben! . . Pour qu'on fasse attention de ne pas marcher dessus.

* * *

— J'ai vu le premier acte, mais je n'ai pas pu rester pour le second.

—Comment ça? Etais-tu fatigué?

—Je n'avais pas le temps d'attendre. C'était marqué sur le programme: "Deuxième acte, deux ans plus tard"!

* * *

Rira bien....

Monsieur — Toutes les fois que je vois ton chapeau, je ne peux m'empêcher le rire, tellement il est ridicule.

Madame — Eh bien, tu n'auras qu'à le regarder quand on te présentera la facture de la modiste.

Marché ouvert au charbon canadien

Ottawa. — La dévaluation du dollar et la grève des charbonnages aux Etats-Unis se sont conjuguées pour donner au charbon canadien l'occasion de conquérir le marché québecois et ontarien.

Il est bien peu probable, toutefois, que les mines canadiennes puissent accroître leur production suffisamment pour tirer plein profit de cette situation.

Résidence pour le premier ministre

Par la British United Press

Le premier ministre du Canada aura désormais une résidence officielle, tout comme le président des Etats-Unis, le premier ministre de France et le premier ministre d'Angleterre ainsi que les chefs d'un grand nombre d'autres pays.

En l'absence du très hon. M. St-Laurent qui s'était rendu à Trenton pour assister à une cérémonie commémorant le plan d'entrainement aérien du commonwealth durant la guerre, le premier ministre intérimaire, M. Howe, a annoncé au parlement que le gouvernement avait l'intention de demander au parlement les crédits pour réparer la maison appartenant au gouvernement et occupé par le haut commissaire de l'Australie. Tous les députés ont chaleureusement applaudi le projet et les chefs des trois partis de l'opposition ont manifesté leur approbation entière.

Jusqu'à date les premiers ministres résidaient toujours dans des maisons privées. M. St-Laurent occupe actuellement un appartement beaucoup trop petit pour un premier ministre. M. King demeurait dans l'ancienne résidence de Sir Wilfrid Laurier. Lady Laurier l'avait donnée à M. King à sa mort et ce dernier l'occupe encore dans sa retraite.

Par ailleurs, les séances des Communes ont été assez ternes depuis une semaine.

Le discours du trône a pris fin sans incident notoire et sans division. Ce fut un des plus bref débats autour du discours du trône. Ce sont surtout des nouveaux députés qui ont voulu faire valoir leur talent oratoire qui ont discuté le programme législatif du parlement.

Le débat a été beaucoup moins animé que celui de la dernière session car lors les députés se préparaient à la campagne électorale qui devait suivre la session, tandis que la perspective d'une élection est encore fort éloigné actuellement.

* * *

On a ensuite discuté plusieurs mesures législatives mais seulement deux ont été approuvées définitivement. L'une accorde des crédits que plus de 200 millions de dollars au gouvernement pour terminer l'année financière tandis que l'autre applique à la nouvelle province de Terre-Neuve le code criminel canadien.

Toutefois, il convient de signaler certains évènements qui se sont produits en dehors de la colline parlementaire.

Plusieurs hommes d'Etats étrangers ont rendu visite au Canada, notamment les ministres des affaires étrangères de France, d'Angleterre et de Belgique.

On annonce également que le premier ministre de l'Inde, le pandit Nehru viendra dans la capitale canadienne à la fin du mois et il adressera la parole à la Chambre des communes et au Sénat qui siègeront ensemble à cette occasion.

Lisez et faites lire la Survivance.

Revenu agricole de plus d'un milliard durant le semestre

Durant les premiers mois de l'année courante, les agriculteurs canadiens encaissent $1,056,500.00 de la vente de leurs denrées agricoles, d'après les estimations provisoires du Bureau fédéral de la statistique. Ce sont 14.7 p. 100 de plus que les $921,400,000 encaissés durant la première moitié de 1948 et 45.9 p. 100 de plus que les $724,300,000 reçus durant la période correspondante de 1947.

En outre, les versements supplémentaires s'élèvent à plus de 9 millions de dollars ont été faits durant le semestre en vertu des dispositions de la loi sur le rétablissement des fermes des Prairies, aux agriculteurs des régions de 1947 et près de 15 millions en 1948.

Céréales en tête

Parmi les denrées, la plus forte avance du revenu en espèces de 1949 se produit dans les céréales, les semences et le foin. Ce groupe donne $345,900,000 soit 55 p. 100 de plus qu'en 1948 et plus que le double du chiffre de 1947. Le plus fort poste du revenu des céréales ainsi que du revenu total en espèces en 1949 est le déboursé de 205 millions de dollars de la Commission canadienne du blé. Ce montant considérable se compose en grande partie de paiements d'égalisation aux cultivateurs de l'Ouest pour le blé livré du 1er août 1945 au 31 mars 1949. Chacune des 5 principales céréales rapporte plus que l'an dernier.

Le groupe le plus important, le bétail sur pied, produit 347 millions, soit 9 p. 100 de plus qu'en 1948. L'augmentation se manifeste surtout dans les ventes de vaches et veaux. Le prix de ces animaux monte sensiblement au regard de l'an dernier, par suite de l'abolition, en août 1948, de la régie canadienne sur l'exportation de bêtes à cornes et veaux de boucherie aux E.-Unis suivie d'un mouvement vers le marché américain, plus rémunérateur. Le prix des porcs est plus élevé qu'il ne l'était durant le premier semestre de l'an dernier, mais par suite de la diminution des ventes, le revenu en espèces baisse de 11 p. 100.

La vente des produits laitiers représente 166 millions de dollars soit une réduction de plus de 7 p. 100 sur 1948. Cette différence provient surtout du fléchissement des prix. Les oeufs donnent 10 p. 100 de moins; la cause en est presque entièrement une contraction des ventes.

L'Ontario

C'est l'Ontario qui retire le plus gros revenu de la vente des produits agricoles, soit $295,523,000 contre $284,723,000 durant la première moitié de 1948. La Saskatchewan, qui tenait le 3ème rang en 1948 et 1947, vient cette année en 2ième place avec $220,892,000 contre $165,167,000. Viennent ensuite l'Alberta avec $207,349,000 ($165,719,000); Québec, $157,475,000 ($151,528,000); le Manitoba, $93,089,000 ($72,943,000); la Colombie - Canadienne, $36,110,000 ($33,888,000); le Nouveau-Brunswick, $19,422,000 ($21,090,000); la Nouvelle-Ecosse, $17,278,000 ($15,894,000); et l'Ile du Prince-Edouard, $9,484,000 ($10,599,000).

La Survivance des Jeunes

HISTOIRE NATUREL

La chauve-souris

La chauve-souris est d'abord un mammifère: elle nourrit son petit de son lait. Ensuite, c'est un chiroptère, de deux mots grecs, dont l'un signifie main, et l'autre aile. En effet, chez les chauves-souris, quatre des cinq os qui composent la paume de notre main s'allongent outre mesure, ainsi que les doigts correspondants, forment quatre rayons entre lesquels est tendue la membrane, comme le taffetas sur les baguettes d'un parapluie. C'est donc surtout aux dépens de la main, que l'aile est formée. La structure de ces "ailes", reproduit pièce par pièce le bras humain avec quelques légères modifications. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à disséquer le bras humain depuis l'épaule et une aile de chauve-souris.

Il y a environs cinq cents espèces de chauves-souris.

Sens de la direction

Généralement les animaux qui se livrent à la chasse la nuit possèdent des yeux très gros de façon à pouvoir recueillir le plus de lumière possible et permettre ainsi la vision à une faible clarté comme chez le hibou et la chouette par exemple. Mais par une singulière exception, la chauve-souris, malgré ses habitudes nocturnes, à des yeux dans le poil. Mais alors comment peut-elle se diriger, elle si rapide et si brusque? Qui l'avertit de la présence du gibier? Elle est guidée par son ouie et son odorat car ces sens sont plus développés chez elle que chez n'importe quel autre animal. D'après de récentes découvertes, les chauves-souris seraient munis de sondeurs à échos pouvant reproduiire les ondes ultra-sonores indistintes pour l'oreille humaine. Pour compléter, que dire son flair? Il surpasse même celui du chien qui chasse le lièvre en se guidant seulement sur les émanations de l'animal essouflé. Il perçoit le craquement d'un puceron qui fait son chemin dans l'herbe à quelque deux cents pieds quelquefois.

Description

Sa dentition est complète. Elle possède des incisives faibles mais ses molaires sont garnies de pointes aiguës propres à broyer la carapace des insectes et même. .. .les doigts de celui veut la capturer. Son système nerveux est très développé.

Sa tête est petite mais la gueule est fendue jusqu'aux oreilles. On peut découvrir que cette appelation de chauve-souris lui revient car ses ailes sont presque chauves.

La chauve-souris possède des saches de réserve appelées abajoues. Car le temps de la chasse ne dure qu'une ou deux heures par jour, c'est-à-dire le temps compris depuis le coucher du coucher du soleil jusqu'à l'obscurité complète et depuis la demi-obscurité jusqu'au lever du soleil. Durant ce laps de temps, elle serait donc incapable de se gaver suffisamment pour supporter les jeunes probables si elle ne faisait de provisions pour les jours mauvais. Elle prévient toutes les tempêtes et se prépare à les affronter en accumulant papillons sur papillons au vol, sans s'arrêter un instant. Vienne maintenant l'orage elle savouera paisiblement dans sa niche la carapace devenue molle et pateuse de ces insectes.

Si ces caractéristique sont intéressantes les habitudes de la gent chauve-souris ne le sont pas moins. Aussi elle passe le jour accrochée par les pattes dans les caves, les arbres creux, les faîtes des granges et les clochers d'églises où elle vit en colonies souvent nombreuses. Le matin elle se lève, va se désaltérer, huile ses membranes et s'en sert comme filet durant sa chasse.

La chauve-souris, le croirait-on, est encore plus propre que le chat. De sa salive, elle humecte ses ailes et s'en lave le corps. Elle se lisse en se léchant, se sert de ses griffes comme du peigne que nous utilisons, et d'une phalange de ses doigts, elle se nettoie les oreilles.

Durant les jours froids, elle dort la tête en bas, ses ailes membraneuses repliées le long du corps; ses mignons petits pouces rabattus sur son nez. Alors sa respiration ralentit, sa dépense d'énergie diminue de ce fait, et on dit qu'elle est en léthargie.

Fausses légendes

Il est né plusieurs légendes contre la chauve-souris: C'est ainsi que l'on croit qu'un malheur fondra sur la maison dans laquelle elle pénètre ou essaie de pénétrer. Henri Fabre, l'Homère des insectes et le défenseur des bienfaiteurs outragés, répond à cette objection, qu'il voudrait toujours en avoir dans sa chambre à coucher pour être délivré des moustiques.

Certains, parmi les dames et les jeunes filles surtout sont pris de panique en voyant de près une chauve-souris parce qu'ils croient que lorsqu'une chauve-souris tombe par mégarde dans la chevelure de quelqu'un on ne peut l'en retirer. Cet accident beaucoup plus regrettable pour l'animal que pour la personne, ne peut avoir bien des conséquences; il s'agit tout simplement de détacher la griffe de son petit pouce qui seul peut s'agripper étant donnée sa forme arrondie.

Enfin on accuse la chauve-souris de sucer le pis des vaches et de blesser les trayons de ses dents aiguës: il est depuis longtemps démontrés qu'elle se nourrit exclusivement d'insectes.

Son utilité

Après avoir réfuté les accusations qui present contre la chauve-souris il convient d'énoncer son utilié. Je vous ai déjà dit que la chauve-souris se nourrit de papillons: phalènes, teignes, pyrales, sphinx, etc. . .de moucherons et de moustiques. Elle le fait dans une moyenne de sept douzaine par repas. Au Canada cette utilité est moins apparente parce que les chauve-souris y sont moins nombreuses, mais en France, Buffon raconte qu'il a trouvé dans une grotte habitée de chauve-souris, plusieurs pieds d'une sorte de terreau noirâtre, qui n'était pas autre chose que leur fiente. Ce terreau était composé d'ailes, et de pattes d'insectes de toutes sortes. Aujourd'hui encore, en France, on emploie cette fiente pour engraisser le sol et il est dit très efficace. On nomme cet engrais guano de chauve-souris. Pour ce qui est de le reproduction, la chauve-souris n'a qu'un petit par année et les "jumeaux" sont de rares exceptions. Mais il faut signaler la sollicitude dont elle l'entoure: quand elle part pour la chasse elle l'emporte avec elle, suspendu à sa poitrine et elle soutient son nourrisson l'envelop-suspend à quelque poutre de ses griffes, et lle soutient son nourrisson l'enveloppant de ses ailes fermées. Après quelque temps elle lui enseigne à se laver et à chasser, et rarement elle le renvoie. A cause de ces habitudes grégaires on peut

Grâce à leur pouce libre, les ailes de la chauve-souris font office de pattes une fois que leur membrane est serrée et ploÿée contre les flancs. L'animal se cramponne au sol en y enfonçant tour à tour la griffe de droite et celle de gauche puis il se pousse en avant avec ses pattes postérieuses par une suite de culbutes pénibles qui la fatiguent. Aussi ne le fait-elle que lorsque'lle y est

contrainte par une chute ou quelque accident analogue.

trouver des nichées de cauve-souris de dix, vingt, et même plus.

Les chauves-souris ont donc droit de vivre et de se multiplier. Car elles ont beaucoup de mérite en détruisant une foule d'insectes: intéressantes par leur singulière structure, elles ne doivent pas nous inspirer une répugnance que rien ne motive et encore moins une stupide rage d'extermination. Laissons en paix ces pauvres bêtes qui gagnent vaillamment leur vie à défendre nos récoltes. Rendons leur ce qu'elles font pour nous.

Cercle des jeunes Naturalistes.

L'église du village

Dans sa masse de pierre ou de brique ou de bois,
Au sommet du côteau ou le long du rivage
S'élance un fin clocher surmonté d'une croix:
L'église du village.

Elle brave les vents qui sifflent dans sa tour,
La neige de l'hiver qui blanchit son visage,
La froidure des nuits et les chaleurs du jour,
L'église du village.

Respirant le soleil, souriant aux moissons
Et veillant le troupeau qui broûte au pâturage,
Elle assiste à la mue intime des saisons,
L'église du village.

Elle voit le grain qui se dore dans le champ,
Les faucheurs satisfaits récolter le fourrage,
Et les prés se couvrir d'un épais manteau blanc,
L'église du village.

O lieu de piété! ô temple du Seigneur!
Tu abrites en ton sein le Dieu unique et sage,
Et tout près de l'autel tu sens battre son coeur,
L'église du village.

Tu demeures pour nous un symbole de foi;
Nos foyers ont toujours besoin de ton image,
Car ils ne survivront qu'en se tournant vers toi,
L'église du village.

Jean BLANCHET.

Au pensionnat de l'Assomption

Le grand ralliement marial du 9 oct. est bien l'événement qui a dominé toutes nos pensées au cours de ces dernières semaines. Mlle Thérèse Trottier avait été chargée d'exercer deux groupes— les grandes et les moyennes— à une parade préliminaire sur le terrain du stade, puis à la formation de deux pointes de la grande étoile vivante qui entoura la haute statue de Notre-Dame de Fatima. Nous avons semé les fleurs de nos AVE sur nos pas, pour que Marie, notre Mère toute-puissante, fasse descendre ses grâces sur les humains du monde, et surtout sur ceux que groupaient cette importante fête mariale.

* * *

Voici le résultat de nos élections. Le trio de notre Conseil des Etudiantes, que nous appelons L'A.S.V., comprend Mlle Juliette Richard, présidente, Mlle Mary Ann McMahon, vice-présidente, et Mlle Aurore Gaumont, secrétaire. Toutes, nous les avons félicitées de leurs succès oratoires et de leur triomphe électoral. . . et leur souhaitons de réaliser toutes les belles promesses qu'elles ont eu l'amabilité de faire à leurs électrices.

Pour mieux exprimer la joie générale de la Cité, notre chère Soeur Supérieure offrit au TRIO un souper spécial, servi d'après toutes les règles de l'étiquette... Mlle Georgette Maisonneuve, ex-présidente, était l'une des convives. Le service de cette table d'honneur a été fait par les candidates aux nominations: Mlles Adèle Mathieu, Denise Godbout et Bella Baril.

* * *

Jeudi, le 6 octobre, nous avions le privilège de recevoir M. et Mme Jean Mouton de l'ambassade française à Ottawa. Notre programme de réception consista en un jeu patriotique: Un Hommage à nos Ancêtres, venus de France, ces vaillants pionniers qui ont fait notre pays. Nous avons salué tous ces colons, défricheurs du sol, planteurs de croix et bâtisseurs d'églises; nos aieules, ces femmes de France qui ont accepté de devenir des Canadiennes "aux clairs jolis yeux doux"; les braves fillettes comme Marianne St-Ours et Madeleine de Verchères; tous les apôtres: nos SS. Martyrs Canadiens, les fondateurs et fondatrices de communautés religieuses, nos premiers Evêques; enfin Notre-Dame du Canada, la Reine de notre beau pays. Et nous avons chanté: Rèves canadiens. La vieille Eglise, Vive la Canadienne, Sancta Maria et O Canada, terre de nos aieux!

M. le Conseiller culturel nous félicita de tous nos chants qui témoignent de tout ce que nous représentons: cette foi chrétienne qni nous est transmise par nos parents et nos dévouées religieuses. De vous voir fidèles à la terre de vos ancêtres, nous a-t-il dit, cela nous va droit au coeur; croyez que la France vous rend le même amour.

Il nous parla de la situation religieuse en France, ce pays qui a vu naître de grands saints, comme S. Louis, sainte Jeanne d'Arc, le S. curé d'Ars; ce pays où N. S. a parlé, ce pays que la Vierge a visité en plusieurs endroits, ce pays que le Ciel a choisi pour parler aux hommes.

Dans la vie française, il existe un double courant, celui de la foi profonde, mais aussi, malheureusement, celui du scepticisme qui vient de ces esprits qui se sont détournés de Dieu, les philosophes sceptiues. Cette page douloureuse de l'histoire de France est terminée. Depuis 40 ans, la France a connu deux guerres: L'épreuve a favorisé un renouveau de vie chrétienne. Quand on pénètre dans les églises de France, on les trouve toujours pleines d'âmes qui prient sincèrement. La France retrouve sa foi profonde, la foi de ses cathédrales. . .

Il nous parla de la Suède et de la Roumanie, de ce dernier pays surtout, où la jeunesse catholique partage les mêmes aspirations que nous, mais ne peut les manifester librement comme nous, à cause du Communisme athée qui les asservit. Il nous engagea à offrir une ardente prière pour tous ces jeunes qui souffrent.

Il nous dit que sa femme, une Canadienne du Manitoba, l'avait ramené dans son pays, le Canada. Après nous avoir exprimé de nouveau toute son appréciation pour nos chansons, il nous quitta emportant nos meilleurs voeux pour la France, cette terre de nos grands aieux.

* * *

Les 7 et 8 octobre, pour mieux nous préparer au grand ralliment marial, nous avions notre retraite du début de l'année. Elle a été prêchée par le R. P. Benoit, o.m.i. Pendant ces jours de prière et de silence, nous avons revu les grands devoirs de notre sainte religion. Nous avons supplié Marie de nous aider à corriger nos défauts, à toujours bien faire confessions et comunions, à rendre notre vie profondément chrétienne.

Pendant le mois d'octobre, une jolie statue de Notre-Dame du Cap, Reine du Canada, voyage d'une classe à l'autre, demeurant trois belles journées dans chacune. Mlle Juliette Richard nous exposa le but et les avantages de ce pèlerinage de Marie parmi nous, puis le grade XII porta pieusement la statue dans leur local, pendant que toutes les élèves en procession, chantaient "Ave, Ave Maria." Mlle Georgette Maisonneuve, du grade XI, annonça à son tour à toute la Cité étudiante, que Marie devait continuer son voyage de bénédictions. Les élèves du grade XI allèrent en procession, chez leurs aînées, chercher la statuette pour la conduire dans leur classe où un trône l'attendait. — Que nous réserve la fête de Notre-Dame des Ecoles? Une autre belle manifestation mariale, c'est sûr!

Le Jour de Grâces nous favorise d'une belle visite dans nos familles; le lendemain, 11 oct., nous continuerons de nous réjouir avec nos chers parents tout en remerciant M. le Curé Ketchen du beau congé qu'il nous a accordé à l'occasion de son Jubilé d'argent sacerdotal.

Pour toutes ces joies de notre vie étudiante, nous disons notre meilleur MERCI à Marie, notre Mère; cette semaine, nous nous engagerons à réciter avec ferveur son chapelet. chaque soir de notre vie.

Lisez et faites lire la Survivance

Pour rire

Un comble

— Quelle est le comble de l'affection?
— C'est d'embrasser l'horizon.

* * *

Le dernier des wagons

— Et surtout, conseille quelqu'un à Pierre, en voyage, évitez de vous mettre dans le dernier wagon du train. C'est celui qui a le plus à souffrir en cas d'accident.

— Eh bien, alors, de dire Pierre, pourquoi met-on un dernier wagon aux trains?

* * *

Si mal que cela!

Le medicin — Il faut commencer par prendre un bain.

— Un bain, monsieur le docteur, mais j'suis t'y si mal que ça?

Semaine de la Prévention des Incendies

DU 9 AU 15 OCTOBRE 1949

Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne laissez pas trainer des fils électriques découverts.
- Ne laissez pas s'accumuler de débris, particulièrement sous les escaliers.
- Ne soyez pas negligent dans vos habitudes de fumeur.

Ce qu'il faut faire

- Nettoyez greniers, garde-robe et caves souvent.
- Faites nettoyez vos cheminées et tuyaux régulièrement.
- Eteignez toujours vos allumettes et cigarettes.

Ces précautions vous rapporteront des dividendes en protégeant les vies et la propriété.

En cas d'incendie téléphonez 100, ou appelez par l'entremise des boîtes à feu sur la rue.

City Commissioners.

Jas. MacGregor — chef-pompier.

EAGLESHAM

En visite

Dimanche dernier M. et Mme Arthur Morin, de Legal, ainsi que M. et Mme Jérémie L'Abbé, et M. et Mme Louis Demers, de Legal. Mme Morin et M. L'Abbé sont la nièce et le neveu de Mme Arthur Trudel. Mme Jérémie L'Abbé est la soeur de Mme Raymond Potvin ici nouvellement arrivée dans la paroisse.

* * *

Mme Ludger Emard a dû passer quelques jours à l'hôpital de McLennan pour un repos ainsi que M. Thomas Lessard qui a dû subir des traitements pour une semaine.

M. Germain Emard a été opéré pour l'appendicite. Tous sont revenus en bonne voie de guérison. Nous leur souhaitons un bon rétablissement.

Le 1er septembre, Mme Arthur Trudel allait reconduire sa petite fille, Mlle Fleurette Emard, à la Mission du Lac-la-Biche; en même temps elle en profita pour visiter son frère Auguste Chamest qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs années ainsi que ses soeurs à Edmonton: Mme Wilfrid Magnan, Mme Ernest Roberge, Mme Napoléon Demers; aussi sa fille Mme Donat Tailleur de Mearns.

Elle est revenue bien contente de se voir chez elle.

Lundi le 27 septembre, nous avions le bonheur de recevoir à 4 heures de l'après-midi la visite de Son Exc. Mgr H. Routhier, o.m.i., accompagné du R. P. Frigon, o.m.i., avec le char de la Vierge, si bien décoré qu'on peut la regarder indéfiniment. Son Exc. fit le sermon qui fut très goûté des paroissiens, qui se souviendront longtemps de sa visite.

* * *

Merci cordialement au R. P. Forget, o.m.i., pour ses services rendus pendant son séjour à Eaglesham.

* * *

M. Georges Meunier est à se construire un magasin de fer, une cour à bois et sa résidence. Ce sont M. Wilfrid Meunier, son père et M. Caron qui sont les ouvriers.

* * *

Nous avons un nouveau restaurant dans le village; M. Milton Farquar est l'heureux propriétaire.

M. Georges Meunier a vendu son Ford à M. Albert Duchesne, de Tangente.

Le Canada est une grande puissance

Washington.—Le "Washington News" a rendu hommage au Canada dans sa page éditoriale, et il affirme que notre pays est devenu une des grandes puissances mondiales.

Dans cet article intitulé "Le Canada va de l'avant", ce journal mentionne L. B. Pearson, ministre des affaires extérieures, comme président de la commission politique des Nations unies et il observe que ce fait montre la part grandissante que le Canada prend aux affaires mondiales.

Le "Washington News" rappelle la participation du Canada aux entretiens économiques, atomiques et défensifs avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. "Ces actes démontrent un état de choses qui n'est pas suffisamment apprécié aux Etats-Unis, à savoir que le Canada est passé au rang des grandes puissances. Les statistiques de la guerre mondiale no 2 ont démontré que le Canada est la troisième puissance navale, la quatrième puissance aérienne et le quatrième pays pour ce qui est du ravitaillement parmi les Nations unies. . .

"Lorsque nous examinons l'horizon en quête d'alliés possibles au cas d'une autre catastrophe mondiale, nous ne devons pas oublier l'élément de certitude que représente notre voisin du nord, un ami éprouvé dans les deux crises."

Le R.P. Teston, o.m.i., au moment où M. Mouton, conseiller culturel à l'ambassade de France, lui épingle la "Légion d'honneur".

Le Canada libre, dit M. Bevin

Ottawa. M. Ernest Bevin, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, ne voit pas pourquoi le gouvernement du Royaume-Uni interviendrait dans les affaires constitutionnelles du Canada.

Interrogé au cours d'une conférence de presse, sur l'attitude de l'Angleterre au sujet des projets de changements constitutionnels du gouvernement canadien, M. Bevin a répondu que c'est là une affaire qui ne regarde que le Canada et dans laquelle il n'aurait aucune raison d'intervenir car le Canada est un pays libre.

A cela, sir Alexander Clutterbuck, haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, qui assistait à l'entrevue de M. Bevin et des journalistes, ajouta que l'autorité du parlement anglais sur la constitution canadienne était considérée comme une chose désuète qu'il fallait changer.

M. Bevin corrigea toutefois quelque peu la déclaration de sir Alexander en disant qu'il y a, dans l'Empire Britannique un tas de choses qui sont désuètes et que personne ne veut changer.

Le ministre britannique a précisé sa pensée en ajoutant que le lien constitutionnel avec le Canada n'était pas une chose dont l'Angleterre voulait "se débarrasser", mais que c'était là un domaine dans lequel le Canada était libre d'agir à sa guise et sans intervention de la part de Londres.

Leschenko a quitté le Canada

Ottawa. — Dimitri Leschenko, arrêté le printemps dernier à Calgary pour avoir fait de l'espionnage pour le compte de la Russie, a été déporté en septembre.

Ex-officier de l'armée rouge, Leschenko est arrivé au Canada en 1948 parmi des "personnes déplacées." Il s'était trouvé de l'emploi dans une meunerie de Calgary.

Les autorités de l'Immigration révèlent que Leschenko a pris le bateau à Halifax le 7 septembre à destination de la zone britannique en Allemagne.

Leschenko en avait appelé de la sentence de déportation. L'appel a été rejeté parce qu'après enquête faite rien n'exigeait la présence de Leschenko au Canada. Leschenko a avoué avoir été un espion russe derrière les lignes allemandes et ensuite en territoire occupé par les Britanniques.



DONNELLY

En dépit d'une température des plus maussades, nous recevions jeudi soir dernier la Reine du Ciel et de la terre, la Vierge Marie. A la suite du souper de famille qui réunissait autour de Son Excellence Mgr Routhier les zélateurs de la Croisade du Rosaire, la foule des paroissiens alla au devant du char de la Vierge conduit par le Rév. Père Frigon, et on se mit en procession à la suite de la voiture mariale. Sous une neige fondante et sur une voie glissante on fit le tour d'une partie du village dans la noirceur, car les quelques flambeaux restés allumés éclairaient bien peu. Ce fut un acte de foi en la puissance maternelle de Marie.

Au retour à l'église, le Rév. Père curé souhaita la bienvenue à la Vierge du Rosaire, lui renouvella l'assurance que tout lui appartenait chez nous, à preuve la foule qui remplissait l'église Son Excellence Mgr Routhier, le principal personnage de la cour de Marie, répondit au nom de Marie; puis le directeur paroissial de la Croisade consacra au nom de tous la paroisse au Coeur Immaculé de la Mère de Dieu. Le Rév. Père André Mercure du collège Saint-Jean d'Edmonton présida ensuite à la Bénédiction du T. S. S. Pour clôturer ces émouvants témoignages de foi, on projeta à la salle du couvent le film de la Croisade: "The Road to Peace" qui met surtout en vedette le R. P. Peyton et Bing Crosby.

* * *

On annonça dimanche dernier que nous aurons une journée de bazar, le 30 octobre prochain, et même que la souscription pour l'église s'ouvrira officiellement dimanche le 16 pour se terminer le 30 octobre. Sans doute qu'elle restera ouverte pour les retardataires, et cela se comprend avec la présente température. On a lancé l'idée de rafler un Studebaker 1950, mais ce n'est pour le présent qu'un projet caressé.

* * *

Le Rév. Père André Mercure séjourna quelques heures à Donnelly en vue de faire un peu de propagande pour une revue franco-albertaine qui devrait paraître sous peu. Nous lui souhaitons plein succès.

* * *

Mme A. Pariseau nous quitte cette semaine après avoir passé quelques semaines au milieu de ses enfants de Donnelly.

* * *

M. F. Lessard est venu comme à l'ordinaire prendre soin des travaux d'automne sur sa terre. Un autre ancien de Donnelly, M. Caillaux, du Fort Nelson, C.C., nous laisse après quelques jours de repos chez une famille amie, au village, la famille Parent.

* * *

M. et Mme Laurier Maisonneuve se rendaient à Edmonton en fin de semaine, assister à la réunion mariale d'Edmonton.

Mme D. Therriault a réintégré son domicile parfaitement remise de son indisposition passagère.

* * *

Il n'y a plus de vieillards. . . Aux Etats-Unis, un nommé Walter Morgan, vient de réaliser un rêve qui le tourmentait depuis sa jeunesse. . . il a fait un saut en parachute. Walter a fêté la veille son 76e anniversaire de naissance.

Lettre de . . .

(suite de la page 1)

bec, qui déclara, comme d'ailleurs beaucoup d'autres hommes d'Etat canadiens: L'existence des provinces a précédé celle de la Puissance et c'est d'elles que celle-ci a reçu ses pouvoirs. Elles sont souveraines dans les limites de leurs attributions, et toute atteinte portée à cette souveraineté est une violation du pacte fédéral."

D'où il s'ensuit qu'il est nécessaire que les modifications qui pourraient être proposées à la Constitution canadienne soient soumises, au préalable, à la considération et à l'approbation des provinces qui ont donné naissance à l'autorité centrale.

Vous déclarez dans votre lettre que votre gouvernement a décidé de soumettre au parlement fédéral, à la présente session, une adresse priant le parlement du Royaume-Uni de conférer au parlement du Canada le droit de modifier la constitution du Canada quant aux affaires ne relevant pas de la compétence des législatures des provinces, et ne touchant pas aux droits et privilèges constitutionnels des provinces, ni aux droits et privilèges actuels en matière d'éducation, ou relatifs à l'usage des langues française et anglaise.

Ne croyez-vous pas qu'il serait arbitraire de la part du gouvernement fédéral de décider, ex-parte et de sa seule autorité, quels sont les droits du fédéral et quels sont les droits des provinces? Il nous semble clair qu'il n'appartient pas à une des parties à un contrat multilatéral de se déclarer l'arbitre suprême de l'interprétation de ce contrat et d'assumer, de la seule autorité, des droits qui concernent profondément les autres parties contractantes.

Ne croyez-vous pas qu'une semblable attitude serait incompatible avec l'unité canadienne bien comprise, préjudiciable à la coopération canadienne désirable, et contraire aux véritables intérêts du pays?

A notre avis, la constitution canadienne est un pacte qui ne peut être amendé de façon unilatérale. Nous croyons que prévenir vaut mieux que guérir et qu'il convient que les provinces soient préalablement consultées au lieu d'être mises en présence d'un fait accompli.

Nous vous demandons donc, Monsieur le premier ministre, de vouloir bien ajourner toute législation relative au pacte fédératif et de convoquer, en premier lieu, les parties intéressées afin de pouvoir étudier ensemble, dans un esprit de coopération, les problèmes vitaux que comporte toute modification à l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Veuillez agréer mes confraternelles salutations.

M.-L. Duplessis.